



**FORÊT
CANDIDATE**

FORÊTS TERRITORIALO-DOMANIALES DE LA
MONTAGNE PELEE ET DES PITONS DU CARBET :

FORET DES VOLCANS DE MARTINIQUE

**CONTRAT DE PROJET
2018 - 2023**



SOMMAIRE

Introduction.....	2
Avant-Propos.....	2
Rappel des orientations stratégiques	3
Cadre du contrat de projet.....	4
Signatures.....	5
Enjeux du plan d'action.....	8

Annexes

Annexe 1 : liste des sigles et abréviations.....	14
Annexe 2 : tableau de synthèse du plan d'action	16
Annexe 3 : fiches-action détaillées.....	19
I - La forêt des Volcans de Martinique, un laboratoire à ciel ouvert.....	19
1. <i>Amélioration des connaissances fondamentales sur les milieux et espèces</i>	19
2. <i>Expérimentation de techniques innovantes afin de</i> :.....	24
a. Protéger les ressources naturelles et plus particulièrement l'eau.....	24
b. Valoriser les essences locales et redynamiser les filières forestières.....	29
II – La forêt des Volcans de Martinique, un espace de mémoire.....	34
1. <i>Un patrimoine culturel à découvrir</i>	34
2. <i>Un patrimoine culturel à faire découvrir</i>	40
a. Promotion de la forêt des Volcans	40
b. Amélioration de l'accueil du public.....	42
III – La forêt des Volcans de Martinique, un espace forestier à partager	54
1. <i>Informier et sensibiliser</i>	54
2. <i>Mise en œuvre et respect de la Charte Forestière</i>	60
IV – La forêt des Volcans de Martinique, une multifonctionnalité marquée par un suivi en continu.....	62
Annexe 4 : Cartographie	66

CONTRAT DE PROJET 2018 – 2023

Pour l'obtention du label Forêt d'Exception en Forêt des Volcans de Martinique ; Sur les forêts territoriales-domaniales des Pitons du Carbet et de la Montagne Pelée

Introduction

Situées dans la moitié Nord de l'île de Martinique, les forêts territoriales-domaniales des Pitons du Carbet et de la Montagne Pelée sont de parfaits représentants de la forêt tropicale humide. Le classement en Réserve Biologique Intégrale de la totalité de la forêt de la Montagne Pelée en avril 2007, puis d'un peu plus de la moitié du massif des Pitons du Carbet en janvier 2014, parle en faveur de la biodiversité exceptionnelle des massifs. D'autre part, le massif des Pitons du Carbet procure à lui seul 80% des ressources en eau potable de l'île. La protection des sources et captages revêt donc un caractère essentiel.

La forêt territoriale-domaniale des Pitons du Carbet présente également un enjeu de production important puisqu'on y récolte plus de 90% du volume total de bois produit en forêt public. La sylviculture concerne majoritairement le Mahogany grandes feuilles, aussi appelé Acajou du Honduras. La récente révision de l'aménagement forestier, rédigée en 2016, prend en compte la diversification des essences forestières à forte valeur patrimoniale.

Le patrimoine naturel n'est pas le seul atout de ces forêts. L'attrait touristique porté par l'histoire éruptive et la géologie du volcan de la Montagne Pelée ne se dément pas. Des sites d'accueil et des sentiers de randonnée sont aménagés et entretenus pour répondre à une demande de naturalité croissante de la part du public.

Enfin et surtout, un fort enjeu culturel est présent de par la relation particulière qui existe entre la population et la forêt, et plus particulièrement les gran bwa (la forêt profonde). Cette perception, qui est issue en partie de l'esclavage et de la colonisation, repose sur de nombreuses pratiques traditionnelles en lien étroit avec la forêt. La volonté actuelle de redécouverte et réappropriation de ce patrimoine immatériel passe par la connaissance et la compréhension des contes et légendes, des pratiques magico-culturelles liées à la forêt et à l'utilisation de sa pharmacopée, et des traditions forestières en général.

Avant-Propos

L'objectif du label Forêt d'Exception est de valoriser des forêts exceptionnelles du point de vue patrimonial, et dans lesquelles la gestion se fait de manière concertée en prenant en compte les désirs et les besoins de tous les acteurs de la forêt. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de gestion durable cohérente et ambitieuse du patrimoine forestier, afin de promouvoir le territoire et de servir d'exemple à l'échelle nationale et internationale.

L'obtention du label Forêt d'Exception pour la Forêt des Volcans serait un premier pas vers la valorisation du territoire et du patrimoine culturel martiniquais, accompagnant et complétant ainsi la démarche de classement au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO d'une partie de l'île, comprenant la forêt des Volcans comme cœur de bien.

De nombreux acteurs locaux et institutionnels sont impliqués dans la protection et le développement de ces massifs qui se répartissent sur le territoire de 19 communes, elles-mêmes situées à l'intérieur du périmètre du Parc Naturel de Martinique. Ces acteurs partagent une vision basée sur la concertation et la mise en place de partenariats dans la gouvernance des massifs.

Fort de cette volonté commune, l'ONF gestionnaire, en collaboration avec le nu propriétaire * et le Parc Naturel Régional de Martinique, a initié le processus de labellisation en 2012. Les deux massifs ont été sélectionnés sous le nom de « forêt des Volcans de Martinique » au label « Forêt d'Exception ».

Un Comité de Pilotage composé de 34 membres a été constitué. Il regroupe les principaux acteurs de la forêt, à savoir l'ONF, les collectivités locales et territoriales, le Parc Naturel de la Martinique, la DEAL, l'Office de l'Eau, l'université des Antilles ainsi que différents référents scientifiques.

Le comité de pilotage a entériné, en juillet 2014, le protocole d'accord qui fixe les grandes orientations stratégiques pour la forêt des volcans. Elles ont pour objectif de préserver et promouvoir les patrimoines de la forêt, ainsi que de favoriser le développement économique et touristique du Nord de la Martinique. La démarche s'est poursuivie d'octobre 2014 à 2015 par un travail de concertation. Il a pris la forme de différents ateliers, ouverts aux associations et au grand public, portant sur les thématiques biodiversité, patrimoine naturel et culturel, et développement économique et promotion du massif. Ils ont permis de co-construire le plan d'action du présent contrat de projet. La Collectivité Territoriale de Martinique, créée en décembre 2015 suite aux élections et à la fusion du Conseil Régional et du Conseil Général, poursuit les travaux engagés par ses prédécesseurs.

*Jusqu'en décembre 2015, le Département de la Martinique était nu propriétaire mais le Département et la Région ayant fait place à une collectivité unique, c'est la Collectivité Territoriale de la Martinique qui est désormais nu propriétaire.

Rappel des orientations stratégiques

Orientation 1 : Connaître, et mettre en valeur la biodiversité, les ressources naturelles et les différents patrimoines de la forêt des volcans de Martinique.

Orientation 2 : Inscrire dans la durée un projet de développement local afin d'assurer un lien durable entre la forêt, le territoire martiniquais et ses acteurs.

Orientation 3 : Structurer et améliorer l'accueil de tous les publics et faire de ces massifs des leviers du développement du tourisme vert en Martinique.

Orientation 4 : Promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine et la notion de multifonctionnalité en forêt tropicale.

Cadre du contrat de projet

Vu la charte nationale « Forêt d'Exception » qui fixe les principes fondamentaux de la démarche,

Vu le protocole d'accord signé en 2014 et marquant l'adhésion des signataires à cette charte nationale, qui fixe les grandes orientations structurantes du projet et qui affirme la volonté d'aller au bout de la démarche,

Les signataires du présent contrat de projet conviennent de ce qui suit :

Article 1 : Durée

Les signataires du contrat de projet Forêt d'Exception de la forêt des Volcans de Martinique s'engagent, pour la période 2018-2023 (cinq ans), à mettre en œuvre de façon concertée les projets inscrits au contrat, figurant dans la liste ci-après (annexe 2).

Article 2 : Financement des actions

La signature du présent contrat n'engage en aucun cas la structure signataire à un financement des projets inscrits au contrat. Les porteurs des différentes actions s'engagent à rechercher les financements nécessaires à leur mise en œuvre. Chaque signataire s'engage donc à soumettre à l'approbation de ses instances décisionnaires les propositions de contributions relatives aux actions validées au sein du Comité de Pilotage.

Les plans de financement des actions seront montés indépendamment du contrat, et figureront dans les différents dossiers de demande de subvention faites aux partenaires ou des conventions passées avec les partenaires financeurs des actions. Le montage des plans de financement sera du ressort de chaque MAITRE d'ouvrage ou porteur de projet.

Article 3 : Maîtrises d'ouvrage

Dans le cadre de l'exécution du contrat, les actions impliquant l'aménagement d'ouvrages ou la réalisation de travaux en faveur du patrimoine naturel et culturel portant sur des terrains domaniaux se feront sous la maîtrise d'ouvrage de l'ONF, sauf conventions particulières et selon la nature des projets concernés.

Article 4 : Evaluation et suivi des actions

Chaque projet inscrit au contrat fait l'objet d'une fiche projet détaillée (annexe 3) et figure dans le tableau de synthèse des projets (annexe 2). Le comité de pilotage est chargé de suivre l'avancement global de ces projets (tableau de suivi établi annuellement), et d'établir un bilan à la fin de la période de réalisation du contrat. Toute modification importante que le comité de pilotage souhaiterait apporter au contrat, se fera sous la forme d'un avenant au contrat.

Article 5 : Exécution du contrat

Le comité de pilotage est chargé de l'exécution du présent contrat. Les membres signataires seront associés aux comités de suivi qui seront mis en place pour les actions le nécessitant.

Article 6 : Litige

Les parties conviennent que toutes contestations qui pourraient s'élever à propos de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat et qui ne pourraient pas être résolues à l'amiable seront portées devant le Tribunal Administratif de Fort de France.

Signatures

Fait à Fort de France, le 29 Octobre 2018

Pour la Collectivité Territoriale de
Martinique,
Le Président du Conseil Exécutif



Patrick MARIE-JEANNE

Pour l'Université des Antilles,
Le Président,

Professeur Eustase JANKY

Pour la Communauté
d'agglomération du Pays Nord
Martinique,
Le Président

Alfred MONTHIEUX

Pour le Conservatoire Botanique de Martinique,
Le Président

Didier LAGUERRE

Le référent scientifique géologie,

Alex ALLARD SAINT-ALBIN

Pour l'Etat,
Le Préfet de Martinique

Le Directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Patrick BOURVEN

Pour le Parc Naturel Régional de
Martinique,
Le Président

Louis BOUTRIN

Pour l'Office de l'Eau,
La Directrice

Michéla ADIN

Pour l'Office National des Forêts,
Le Directeur Régional Martinique



Pierre VÉRY

Pour la Communauté
d'Agglomération du Centre de la
Martinique,
Le Président

Athanase JEANNE-ROSE

Pour le Comité Martiniquais du
Tourisme
La Présidente

COMITE MARTINIQUEAIS DU TOURISME

TOUR LUMINA - Pointe SIMON

Karine MOUSSEAU

97276 FORT DE FRANCE

Tél: 0596 61 61 77

Marie-Line LESBEMA

1^{ère} Vice-Présidente

Le référent scientifique botanique
et mycologie

J.P. FIARD

Le référent scientifique environnement et
aménagement,

Pascal SAFFACHE

Pour la commune
d'Ajoupa-Bouillon,
Le Maire


Maurice BONTE



Pour la commune de
Basse-Pointe,
Le Maire


Marie-Urbain-Thérèse CASIMIRIUS

Pour la commune de
Bellefontaine,
Le Maire


Félix ISMANN
Ugo AVININ
1^{er} Adjoint


Pour la commune de
Case-Pilote,
Le Maire


Ralph MONPLAISIR


Pour la commune de
Grand'Rivière,
Le Maire


Joachim BOUQUETY

Pour la commune du
Gros-Morne,
Le Maire


Gilbert COUTURIER


Pour la commune de
Fonds-St-Denis,
Le Maire

Henri ROMANA



Pour la commune de
Fort de France,
Le Maire

Didier LAGUERRE



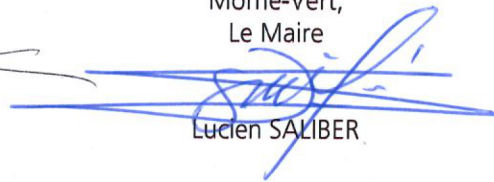
Pour la commune du
Carbet,
Le Maire


Jean-Claude ECANVIL

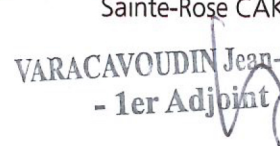

Pour la commune du
Lorrain,
Le Maire

Justin PAMPHILE


Pour la commune du
Morne-Vert,
Le Maire

Lucien SALIBER


Pour la commune de
Macouba,
Le Maire,

Sainte-Rose CAKIN
VARACAVOUDIN Jean-Christophe
- 1er Adjoint



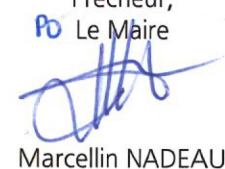
Pour la commune du
Morne-Rouge,
Le Maire


JOSEPH DULYS

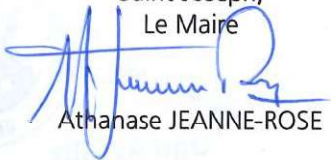

Pour la commune du
Morne-Rouge,
Le Maire

Jenny DULYS


Pour la commune du
Prêcheur,
Le Maire

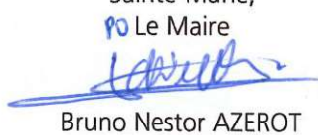

Marcellin NADEAU

Pour la commune de
Saint-Joseph,
Le Maire



Athanase JEANNE-ROSE

Pour la commune de
Sainte-Marie,
Le Maire



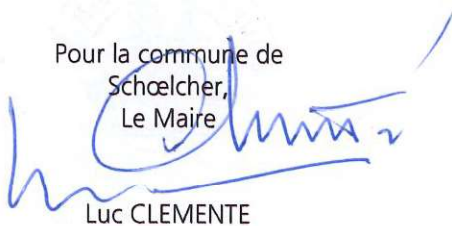
Bruno Nestor AZEROT

Pour la commune de
Saint-Pierre,
Le Maire



Christian RAPHA

Pour la commune de
Schœlcher,
Le Maire



Luc CLEMENTE

Enregistré en préfecture le

Enjeux du plan d'action

L'organisation d'ateliers thématiques réunissant les acteurs du territoire a permis de préciser les attentes des uns et des autres vis à vis des orientations générales du protocole d'accord, et de définir quatre enjeux majeurs pour le présent contrat de projet. Ces derniers ont été déclinés en fiches-actions (annexe 3) afin d'aboutir à un plan d'action :

I – La forêt des Volcans de Martinique, un laboratoire à ciel ouvert

Ce premier enjeu porte sur l'approfondissement des connaissances fondamentales des milieux et des espèces endémiques, et plus particulièrement à l'intérieur des Réserves Biologiques Intégrales. Il porte également sur la réalisation d'expérimentations et d'innovations afin de protéger les ressources naturelles et de valoriser l'utilisation d'essences et d'espèces locales. De cette manière une réflexion sur le développement des filières forestières et agroforestières peut être initiée.

1. Amélioration des connaissances fondamentales sur les milieux et espèces

- **ACTION 1 : Etudes ciblées sur les richesses des RBI**
 - Recensement des connaissances sur la faune, la fonge et la flore des RBI, identification et étude approfondie de groupes taxonomiques peu connus
 - Etude de faisabilité d'un accès à la canopée
 - Réalisation d'un herbier de référence
 - Etude de l'auto-écologie d'espèces structurantes des écosystèmes forestiers
 - Etude de l'impact de la rupture écologique entre les deux massifs sur des espèces ciblées
- **ACTION 2 : Etude pluridisciplinaire d'approfondissement des connaissances sur la Montagne Pelée**
 - Continuer et élargir l'étude déjà réalisée sur les versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée

2. Expérimentation de techniques innovantes afin de :

a. Protéger les ressources naturelles et plus particulièrement l'eau

- **ACTION 3 : Développement de techniques en génie écologique de ripisylves pour la protection des rivières et la maîtrise des écoulements**
 - Sélection et étude d'espèces ripisylves de forêt humide à potentiel d'aménagement des cours d'eau
 - Expérimentation de techniques écologiques de restauration des berges par l'utilisation des essences sélectionnées
- **ACTION 4 : Protection des captages d'alimentation en eau potable**
 - Régularisation du statut foncier des prises d'eau en FTD
 - Etude d'espèces adaptées à la protection des prises d'eau et expérimentations

b. Valoriser les essences locales et redynamiser les filières forestières

- **ACTION 5 : Développement de l'agroforesterie**
 - Expérimentations de plantations de cacao et de café en forêt
 - Mise en place d'un itinéraire technique et accompagnement financier des agriculteurs

➤ **ACTION 6 : Diversification des essences dans les peuplements forestiers**

- Recensement, analyse et synthèse des essais existants
- Elaboration et suivi des protocoles pour les espèces retenues et publication des résultats
- Sensibilisation des consommateurs à l'intérêt du bois local

II – La forêt des Volcans de Martinique, un espace de mémoire

Le patrimoine culturel immatériel de la forêt martiniquaise est riche d'enseignements sur le passé et les pratiques actuelles. Sa redécouverte permet une plongée dans l'inconscient collectif afin de mieux appréhender le futur. Par ailleurs, la pharmacopée traditionnelle abrite des trésors thérapeutiques que la médecine conventionnelle étudie et valorise de plus en plus.

Cette redécouverte du patrimoine forestier passe également par l'étude et l'amélioration de l'accueil du public en forêt afin de permettre aux visiteurs une meilleure immersion dans le milieu naturel ce manière à renouer avec leur culture et leur patrimoine.

1. Un patrimoine culturel à découvrir

➤ **ACTION 7 : Etude du patrimoine immatériel et des usages et pratiques traditionnels liés à la forêt des Volcans**

- Recensement et étude des savoirs liés à la forêt (mœurs et croyances, modes de vie et usages traditionnels, marronnage)

➤ **ACTION 8 : Etude ethnobotanique des plantes médicinales et aromatiques de la Forêt des Volcans**

- Inventaire ethnobotaniques des plantes médicinales et aromatiques
- Recensement et étude des savoirs médicaux traditionnels liés à la forêt (pratiques alexitères)

➤ **ACTION 9 : Etude sur la valorisation du cochon sauvage**

- Evaluation de la population et de l'impact des cochons en forêt
- Etude génétique
- Etude de faisabilité d'un élevage en semi-liberté

2. Un patrimoine culturel à faire découvrir

a. Promotion de la forêt des Volcans

➤ **ACTION 10 : promotion de la forêt des Volcans de Martinique**

- Réalisation d'une visite virtuelle de la RBI des Pitons du Carbet
- Amélioration de la visibilité de la forêt sur internet

b. Amélioration de l'accueil du public

➤ **ACTION 11 : Réalisation et mise en œuvre du schéma d'accueil du public**

- Réalisation de l'étude schéma d'accueil
- Matérialisation de la porte d'entrée en Forêt d'Exception par le réaménagement du site d'accueil de la Donis (11-1)
- Réaménagement de l'aire d'accueil de l'Alma (11-1)
- Réaménagement du site de l'Aileron
- Réaménagement des sentiers et des refuges de la Pelée
- Entretien et mise en valeur des sentiers et autres sites d'accueil (11-2)

- **ACTION 12 : Mise en place d'un sentier de grande randonnée (GR)**
 - Mise en place du sentier
 - Recensement des hébergements, des attraits touristiques et accompagnement de nouveaux projets
- **ACTION 13 : Organisation d'une manifestation artistique en forêt**
 - Réalisation de la manifestation Land-Art

III – La forêt des volcans de Martinique, un espace forestier à partager

La protection de ces patrimoines naturels et culturels inestimables passe par l'information du public et surtout par la sensibilisation, dès le plus jeune âge, à l'importance de ces patrimoines et à la nécessité d'une gestion durable des milieux forestiers et aquatiques. Afin de toucher un public le plus large possible, et particulièrement les plus jeunes, une modernisation et une diversification des méthodes de communication est indispensable.

1. Informer et sensibiliser

- **ACTION 14 : Information et sensibilisation sur les risques en forêt**
 - Réalisation d'un mini-guide de bonnes pratiques et pose de panneaux d'information
 - Création d'une base de données recensant les accidents liés au serpent
- **ACTION 15 : Sensibilisation au développement durable et diffusion des connaissances**
 - Réalisation de dépliants pluridisciplinaires de vulgarisation
 - Mise en place de panneaux d'information sur la qualité de l'eau
 - Programme d'arboretums numériques avec les écoles
 - Participations communes aux journées thématiques
- **ACTION 16 : Mise en place d'un écotourisme forestier**
 - Réalisation d'une étude de marché sur le tourisme vert dans le nord de la Martinique et conception d'un cahier des charges
 - Mise en place d'un dispositif d'aide et d'accompagnement à la création d'activités répondant au cahier des charges
 - Formation des guides et des professionnels de la forêt aux bonnes pratiques et au patrimoine naturel et culturel

2. Mise en œuvre et respect de la Charte Forestière

- **ACTION 17 : Elaboration et mise en œuvre de la Charte Forestière de la Martinique**
 - Etude du territoire forestier
 - Mise en œuvre de la Charte

IV – La forêt des volcans de Martinique, une multifonctionnalité marquée par un suivi en continu

Un suivi de la qualité des actions mises en œuvre et de leur évolution au cours du temps est nécessaire afin de prétendre au renouvellement de la labellisation en 2019. Des enseignements pourront également être tirés de ce système d'évaluation pour le prochain contrat de projet.

- **ACTION 18 : Suivi du processus de labellisation d'un territoire forestier multifonctionnel**
 - Suivi du processus de labellisation et patrimonialisation des ressources forestières
 - Etude de la multifonctionnalité des forêts et évolution des systèmes écosystémiques

- **ACTION 19 : Animation et communication sur le label**
 - Suivi de l'avancée des projets et rapports au CoPil
 - Communication sur le label auprès du public via internet et événements ponctuels

Tableau récapitulatif des actions et leurs objectifs associés (page suivante)

Rappel des orientations stratégiques du protocole d'accord :

- 1 : Connaître, et mettre en valeur la biodiversité, les ressources naturelles et les différents patrimoines de la forêt des volcans de Martinique.
- 2 : Inscrire dans la durée un projet de développement local afin d'assurer un lien durable entre la forêt, le territoire martiniquais et ses acteurs.
- 3 : Structurer et améliorer l'accueil de tous les publics et faire de ces massifs des leviers du développement du tourisme vert en Martinique.
- 4 : Promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine et la notion de multifonctionnalité en forêt tropicale.

ENJEU	OBJECTIF	FICHE - ACTION	ORIENTATION STRATEGIQUE	
I – Un laboratoire à ciel ouvert	1 – Connaissance fondamentale	1 – Etudes ciblées sur les richesses biologiques des RBI	1	
		2 - Etude pluridisciplinaire d'approfondissement des connaissances sur la Montagne Pelée	1 – 4	
	2 – Expérimentations	a – Eau	3 - Développement de techniques en génie écologique de ripisylves pour la protection des rivières et la maîtrise des écoulements	1 – 2
		b – Forêt	4 - Protection des captages d'alimentation en eau potable 5 - Développement de l'agroforesterie 6 - Diversification des essences dans les peuplements forestiers	1 – 2 2 1 – 2
II – Un espace de mémoire	1 – Un patrimoine culturel à connaître...	7 - Etude du patrimoine immatériel et des usages et pratiques traditionnels liés à la forêt des Volcans	1 – 3 – 4	
		8 - Etude ethnobotanique des plantes médicinales et aromatiques de la forêt des Volcans	1 – 4	
	a – Promotion	9 - Etude et valorisation culinaire du cochon sauvage	1 – 2 – 4	
		10 - Promotion de la forêt des Volcans de Martinique	2 – 3 – 4	
	2 - ... et à faire connaître	b – Amélioration de l'accueil du public	11 - Réalisation et mise en œuvre du schéma d'accueil du public	1 – 2 – 3 – 4
		12 - Mise en place d'un sentier de Grande Randonnée (GR)	2 – 3	
	III – Un espace forestier à partager	1 - Informer et sensibiliser	13 - Organisation d'une manifestation artistique Land-Art	3 – 4
			14 - information et sensibilisation sur les risques en forêt	1 – 3 – 4
			15 - Sensibilisation au développement durable et diffusion des connaissances	1 – 3 – 4
			16 - Mise en place d'un écotourisme forestier	2 – 3 – 4
IV – Une multifonctionnalité marquée	2 - Mise en œuvre et respect de la Charte Forestière	17 - Elaboration et mise en œuvre de la Charte Forestière de la Martinique	2 – 3 – 4	
		18 - Suivi du processus de labellisation d'un territoire forestier multifonctionnel	2	
		19 – Animation et communication sur le label	2 – 4	

Annexes

Annexe 1 : Liste des sigles et abréviations

AIHP – GEODE : Archéologie Industrielle, Histoire, Patrimoine – Géographie, Développement
Environnement de la Caraïbe : Laboratoire de recherche de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de
l'Université des Antilles

AMAM : Association Martiniquaise des Accompagnateurs en Montagne

ARS : Agence Régionale de Santé

BD SIG : Base de Données Système d'Information Géographique

BET : Bureau d'Etudes Techniques

BRGM : Bureau des ressources Géologiques et Minières

CACEM : Communauté D'agglomération du Centre de la Martinique

CAP Nord : Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

CBM : Conservatoire Botanique de Martinique

CDRP : Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

CDRPM : Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Martinique

CG : Conseil Général (de Martinique)

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CMT : Comité Martiniquais du Tourisme

CPER : Contrat de Plan Etat-Région

COPAS : Canopy Operating Permanent Access System (Dispositif permanent d'accès à la canopée)

CR : Conseil Régional (de Martinique)

CSRPN : Comité Scientifique Régional pour le Patrimoine Naturel

CTBA : Centre Technique du Bois et de l'Ameublement

CTM : Collectivité Territoriale de Martinique

DAAF : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DAC : Direction des Affaires Culturelles

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DJSCS : Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DOME : Domaine Martiniquais d'Expérimentation de la Pelée

EEE : Espèce Exotique Envahissante

ENS : Espace Naturel Sensible

ETP : Equivalent Temps Plein

FT : Forêt Territoriale

FTD : Forêt Territoriale-Domaniale

FdF : Fort de France

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEDER : Fonds Européen pour le Développement

FFRP : Fédération Française de Randonnée Pédestre

FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

GR : Grande Randonnée

ICNC : Institut Caribéen pour la Nature et la Culture

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

ODE : Office de l'Eau

ODYSSI : Régie Communautaire de l'Eau et de l'Assainissement de la CACEM

OMB : Observatoire Martiniquais de la Biodiversité

ONF : Office National des Forêts

OT : Office de Tourisme

OVSM : Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Martinique

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

PNM : Parc Naturel de Martinique

RBI : Réserve Biologique Intégrale

SCCNO : Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord-Ouest

SCNA : Syndicat des Communes du Nord Atlantique

SEM : Société d'Economie Mixte

SICSM : Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

SMDS : Société Martiniquaise de Distribution et de Service

SME : Société Martiniquaise des Eaux

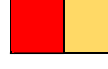
TRAMIL : programme/réseau de recherche appliquée à la médecine traditionnelle populaire dans le Bassin Caraïbe

UA : Université des Antilles (anciennement UAG : Université Antilles – Guyane)

ZNIEFF : Zone Naturelle D'intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Annexe 2 : Tableau de synthèse du plan d'action

Enjeu	Objectif	Fiche-action	Orientation stratégique	Priorité	Budget (€)	Financiers potentiels	Maîtrise d'ouvrage	Planification																									
								2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023																	
I - Un laboratoire à ciel ouvert	1 - Connaissance fondamentale	1 - Etudes ciblées sur les richesses biologiques des RBI	1	Red	224 700	ONF, DEAL, CTM, FEDER, mécénats, CBM	ONF	X	X	X	X	X	X	X	X	X																	
								2 - Etude pluridisciplinaire d'approfondissement des connaissances sur la Montagne Pelée	1 - 4	Yel	200 000	DEAL, PNM, BRGM, OVSM, UA, CBM, ONF, ODE	ONF	X	X	X	X	X	X	X	X	X											
														3 - Développement de techniques en génie écologique de ripisylves pour la protection des rivières et la maîtrise des écoulements	1 - 2	Red	120 000	ODE, ONF	ONF, assistance technique ODE	X	X	X	X	X	X	X	X						
																				4 - Protection des captages d'alimentation en eau potable	1 - 2	Yel	9 000	ONF, ODE	ONF	X	X	X	X	X			
	2 - Expérimentations	5 - Développement de l'agroforesterie	2	Red	923 700	PNM, Europe, ONF, CTM, Cap Nord	PNM, ONF, Chambre d'Agriculture, CTM	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																
								6 - Diversification des essences dans les peuplements forestiers	1 - 2	Red	47 500	ONF, Europe, CTM	ONF	X	X	X	X	X	X	X	X	X											
														7 - Etude du patrimoine immatériel et des usages et pratiques traditionnels liés à la forêt des Volcans	1 - 3 - 4	Yel	20 000	DEAL, CTM, PNM, DAC, ONF	ONF, PNM	X	X	X	X	X	X	X	X						
																				8 - Etude ethnobotanique des plantes médicinales et aromatiques de la forêt des Volcans	1 - 4	Yel	146 000	CTM, ONF, PNM, FEDER, CPER	A définir	X	X	X	X	X	X	X	
																										9 - Etude sur la valorisation du cochon sauvage	1 - 2 - 4	Red	12 300	PNM ; ONF	PNM, commune du Prêcheur	X	X
	1 - Un patrimoine culturel à découvrir ...	10 - Promotion de la forêt des Volcans de Martinique	2 - 3 - 4	Yel	6 500	CMT ; ONF	ONF, appui technique CMT	X	X	X	X	X	X	X	X	X																	
								2 - ... et à faire découvrir	1 - 2 - 3 - 4	Red	6 217 500	ONF, CTM, CACEM, Cap Nord, FdF, Fonds St Denis, DEAL, ODE, Europe, PNM	ONF, CTM, PNM	X	X	X	X	X	X	X	X	X											
														12 - Mise en place d'un sentier de grande randonnée (GR)	2 - 3	Red	860 000	CTM, Europe, CPER	CTM	X	X	X	X	X	X	X	X						
																				13 - Organisation d'une manifestation artistique Land-Art	3 - 4	Red	40 000	DAC, CTM, ONF	ONF	X	X	X	X	X	X	X	
																										14 - Information et sensibilisation sur les risques en forêt	1 - 3 - 4	Red	226 400	ARS, CDRPM, CMT, ONF	CTM, ARS	X	X
	III - Un espace forestier à partager	1 - Informer et sensibiliser	15 - Sensibilisation au développement durable et diffusion des connaissances	1 - 3 - 4	Red	38 700	Rectorat Martinique, ONF, ODE	académie de Martinique, ONF, ODE	X	X	X	X	X	X	X	X	X																
									2 - Mise en œuvre et respect de la Charte Forestière de Martinique	2 - 3 - 4	Yel	100 000	CMT, CTM, PNM	CTM	X	X	X	X	X	X	X	X	X										
															16 - Mise en place d'un écotourisme forestier	2 - 3 - 4	Red	86 000	CTM	CTM	X	X	X	X	X	X	X	X					
																					17 - Elaboration et mise en œuvre de la Charte Forestière de Martinique	2 - 3 - 4	Red	24 500	UA, CTM, ONF, PNM	UA (Laboratoire AIHP-GEODE-Biosphères)	X	X	X	X	X	X	X
																											18 - Suivi du processus de labellisation d'un territoire forestier multifonctionnel	2	Yel	129 800	ONF	ONF	X
IV - Une multifonctionnalité marquée	Par un suivi en continu	19 - Animation de la démarche et communication sur le label	2 - 4	Red	129 800	ONF	ONF	X	X	X	X	X	X	X	X	X																	



Actions en cours
Actions à réaliser

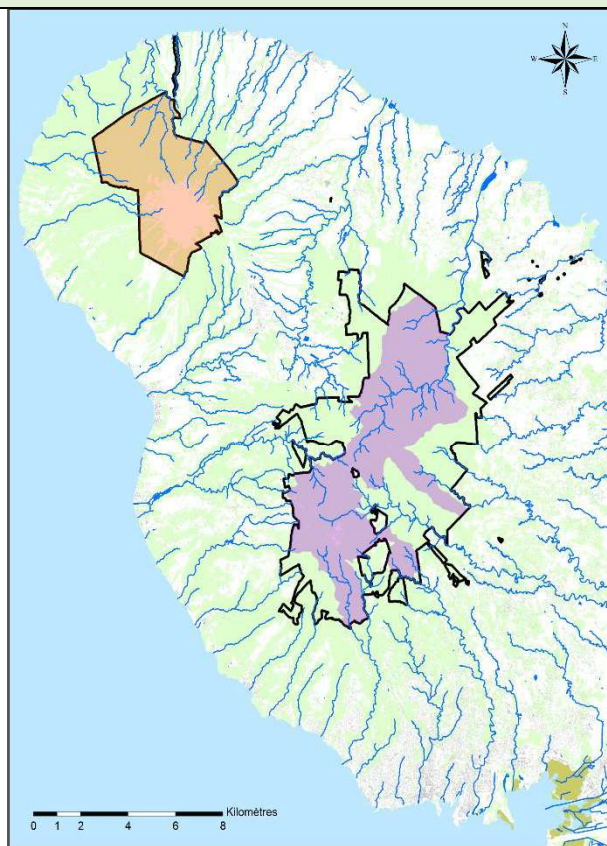
Avancée des projets :

TOTAL	9 432 600
dont nouvelles actions à financer	5 488 300

Annexe 3 : Fiches-action

FICHE ACTION N° 1	INTITULÉ DE L'ACTION Etudes ciblées sur les richesses biologiques des RBI
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>L'intégralité de la surface de la forêt de la Montagne Pelée ainsi qu'une grande partie de la forêt des Pitons du Carbet sont classés en Réserve Biologique Intégrale (RBI). Ces espaces à forte protection ont été créés afin de protéger des écosystèmes remarquables et d'améliorer les connaissances scientifiques. Ce sont des laboratoires rêvés pour approfondir la connaissance d'espèces et d'écosystèmes rarissimes et fragiles afin de mieux les préserver.</p> <p>Certains groupes taxonomiques aussi bien faunistiques que floristiques ont été jusqu'à maintenant très peu étudiés et les connaissances sur ces espèces sont très lacunaires. Le projet d'étude de la faune entomologique et d'autres invertébrés présenté brièvement ci-dessous a par ailleurs reçu un avis très favorable lors de sa présentation au CSRPN.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Confortation de la connaissance des espèces et écosystèmes remarquables • Amélioration des connaissances scientifiques sur la faune des invertébrés • Amélioration de la connaissance dans la biologie des espèces • Alimentation de l'OMB et communication 	
TERRITOIRE CONCERNE	
RBI incluses dans la forêt des Volcans de Martinique (Montagne Pelée, Piton du Carbet)	

LOCALISATION DES RESERVES BIOLOGIQUES INTEGRALES







établie le 16/03/2015 par le service SIG
source :
BDTOPO-IGN Paris-2000
BD PNM 2012

ONF, membre de l'association
GéoMartinique

Certifié ISO9001-ISO14001



Légende

-  Cours d'eau permanents
-  Réserve biologique intégrale de la Montagne Pelée
-  Réserve biologique intégrale des Pitons du Carbet
-  Forêt Territoriale-Domaniale

DESCRIPTION DE L'ACTION

Recensement des connaissances sur la faune, la flore et la fonge des RBI et identification des domaines de connaissances à approfondir

Etude approfondie des groupes taxonomiques définis (mousses, hépatiques, lichens, lianes, épiphytes, insectes, fonge, invertébrés...) :

- Etude de la faune entomologique et d'autres invertébrés sur la RBI des Pitons
 - Inventaires dans des groupes zoologiques dont les connaissances sont lacunaires
 - Echantillonnage saisonnier et multi annuel pour collectes d'informations phénologiques
 - Réalisation d'un film documentaire
- Evaluation et suivi des chiroptères
 - Prospection sur le terrain
 - Production de documents scientifiques et grand public

Inventaires botaniques, arachnides, fonge, bryoflore, à raison d'une campagne de terrain par an

Etude de faisabilité de la mise en place d'un accès à la canopée pour les études scientifiques (type COPAS en Guyane ou dispositif plus léger)

Réalisation d'un herbier de référence

Etude de l'auto-écologie de quelques espèces structurantes des écosystèmes forestiers des RBI

Etude du lien écologique entre les RBI de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet, en lien avec la définition des couloirs écologiques du Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Analyse de l'impact de la rupture entre les deux zones au regard des aires de répartition de certaines espèces endémiques.

MAITRE D'OUVRAGE		MAITRE D'ŒUVRE							
ONF		ICNC (étude sur les invertébrés), DEAL, Conservatoire Botanique, ONF							
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES									
DEAL, PNM, Observatoire Martiniquais de la Biodiversité, CTM, UA, Conservatoire Botanique, mécénats, Sécurité Civile *, Société de Production Médiast'iles									
* Pour l'utilisation d'hélicoptères lors de campagnes de terrain									
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION									
Nombre de sorties sur le terrain et d'échantillonnages									
Nombre de taxons découverts et/ou complétés (dont nouvelles espèces)									
Nombre de collaborations scientifiques internationales mises en place									
Nombre de publications scientifiques									
COUT DE L'ACTION									
Etudes taxonomiques :									
- Etude sur les invertébrés : 105 000€									
- Etude sur les chiroptères : 39 700€									
- Inventaires botaniques, arachnides : 30 000 €									
- Inventaires fonge, bryoflore : 50 000 €									
- TOTAL : 224 700 €									
Autres études : les coûts seront évalués en cours de programmation									
CALENDRIER PREVISIONNEL									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Etude invertébrés	X	X	X	X	X	X			
Etude chiroptères	X	X	X						
Inventaires	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Herbier de référence				X	X	X	X		
Etude lien écologique					X	X			
FINANCEURS									
ONF – DEAL – CTM – FEDER – Mécénat									
Herbier de référence : partenariat Conservatoire Botanique - ONF									

FICHE ACTION N° 2	INTITULÉ DE L'ACTION Etude pluridisciplinaire d'approfondissement des connaissances sur la Montagne Pelée	
CONTEXTE / ENJEUX		
<p>La forêt des Volcans de Martinique est une forêt dynamique et de grande qualité écologique, dans laquelle on retrouve des secteurs relique de forêts climaciques. L'histoire des massifs a néanmoins été marquée, comme ailleurs, par des phases d'occupation humaine précolombienne et coloniale.</p> <p>Toutefois ces aspects sont encore trop peu connus, et surtout il y a encore très peu de discussion entre les différents domaines de connaissances, qui dépendent pourtant les uns des autres.</p> <p>Un croisement des discours entre historiens, gestionnaires, anthropologues, géologues, hydrologues, biologistes sur les deux massifs est donc essentielle à une meilleure compréhension et connaissance des milieux naturels et culturels sur les deux massifs. Enfin, l'intérêt d'une démarche d'étude pluridisciplinaire est également de comprendre de manière collective l'évolution paysagère, géologique et historique des massifs, afin de construire un discours accepté par tous.</p> <p>Ce type d'étude doit être conduit sur les deux massifs, néanmoins dans les 5 années du label une seule étude est envisageable. Une étude semblable a été terminée en 2013 sur le site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée, à la lisière de la Forêt Territoriale-Domaniale, qu'il faut approfondir et élargir à tout le massif de la Montagne Pelée.</p>		
OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la compréhension de la forêt • Croisement des regards et des disciplines • Confortation de la connaissance de l'histoire, géologie, hydrologie, anthropologie, biologie et écologie 		
TERRITOIRE CONCERNE		
Massif de la Montagne Pelée		
DESCRIPTION DE L'ACTION		
<p>Il s'agit en réalité de continuer et d'élargir l'étude pluridisciplinaire d'approfondissement des connaissances réalisée sur les versants NO de la Montagne Pelée, portée par la DEAL et livrée en mars 2013, à la FTD de la Montagne Pelée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un cahier des charges doit d'abord être défini, précurseur à l'étude elle-même, afin de recruter l'équipe en charge de l'étude. La DEAL participera à la formalisation du cahier des charges ainsi qu'au suivi de l'étude. - L'étude pluridisciplinaire proprement dite devrait porter sur l'histoire, l'anthropologie, la toponymie, la géologie, l'hydrologie, la biologie et l'écologie du massif de la Montagne Pelée. 		
MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE	
ONF	DEAL	

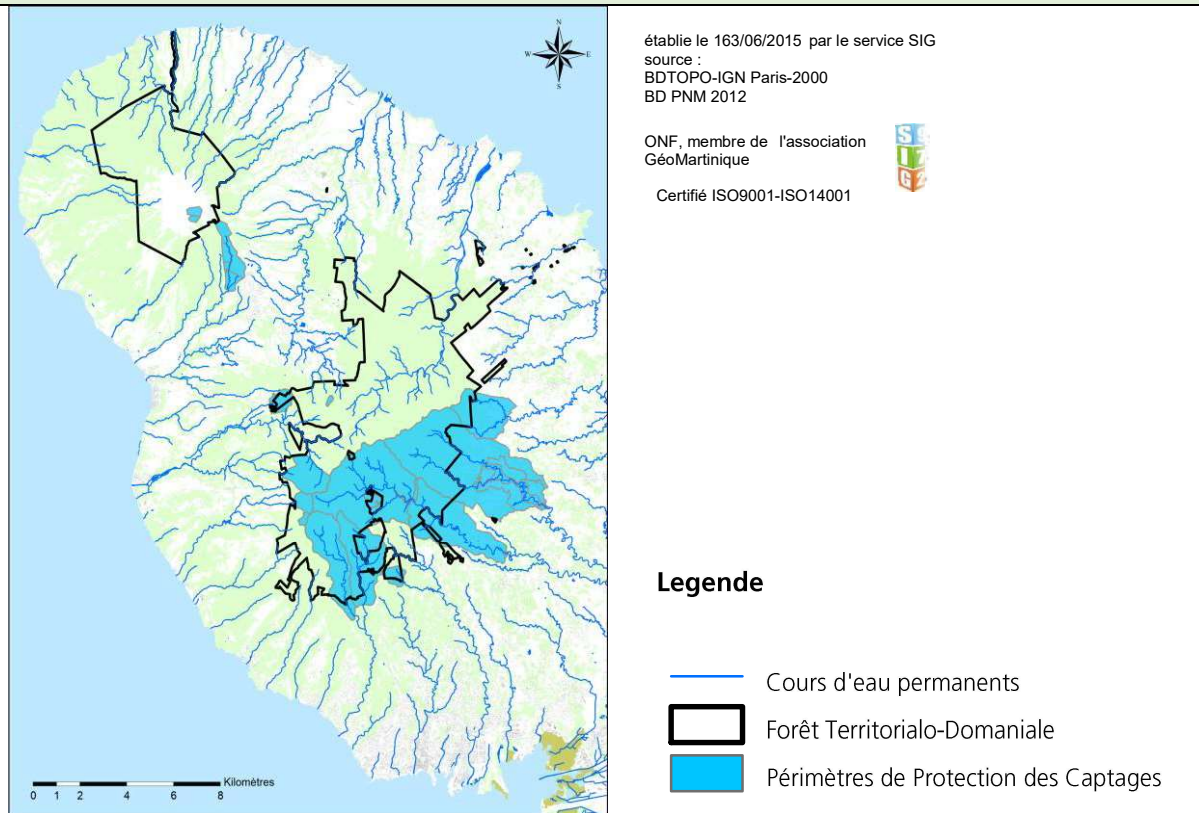
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES							
DEAL, PNM, BRGM, OVSM, UA, Conservatoire Botanique, ONF, ODE							
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION							
Formalisation du cahier des charges Recrutement de l'équipe Livraison des documents intermédiaires Rendu du document final							
COUT DE L'ACTION							
Sur une durée de 18 mois, environ 200 000 €							
CALENDRIER PREVISIONNEL							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cahier des charges et recrutement		X					
Phase d'étude	X	X	X				
Rendu des documents finaux	X	X	X	X			
FINANCEURS							

FICHE ACTION N° 3	INTITULÉ DE L'ACTION Développement de techniques en génie écologique de ripisylves pour la protection des rivières et la maîtrise des écoulements
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>En nord-Martinique les cours d'eau, que ce soient des ravines ou des rivières, sont omniprésents. Les deux massifs de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet, de par leur relief élevé, sont les châteaux d'eau de la Martinique, dont la forme actuelle a été sculptée en partie par les cours d'eau.</p> <p>Très appréciés du point de vue récréatif, ce sont des environnements fragiles et leur dégradation (fragilisation des berges, pollution) peut conduire à des catastrophes (glissements de terrain, inondations).</p> <p>Le génie écologique de restauration des ripisylves est une ingénierie durable de gestion des cours d'eau qui se développe de plus en plus. Malheureusement les techniques de climat tempéré ne sont pas adaptées au contexte tropical et des solutions locales doivent être étudiées puis mises en place.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de matériaux provenant de ressources naturelles locales afin de développer une ingénierie durable, un génie écologique spécifique à l'outre-mer • Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques par l'utilisation des espèces forestières 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Forêt des Volcans de Martinique	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<p>Phase de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire et étude des espèces ripisylves de forêt humide telles que savonnette Grand Bois (<i>Lonchocarpus heptaphyllus</i>), Bois Rivière (<i>Chimarrhis cymosa</i>), ou Bois Gamelle (<i>Dussia martinicensis</i>). L'étude pourrait également concerner certaines espèces mésophiles que l'on trouve sur certaines stations de la forêt des Volcans (savonnette rivière <i>Lonchocarpus roseus</i>, courbaril <i>Hymenaea courbaril</i>, angelin <i>Andira inermis</i>) - Sélection d'essences à potentiel d'aménagement des cours d'eau en aval, opportunes au maintien des berges - Identification d'espèces de référence dans les zones indemnes de pression anthropique - Evaluation de possibilité de transposition des essences en zones forestières dégradées - Mise en culture et expérimentation de la transposition en conditions réelles <p>Phase de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation de techniques écologiques (utilisation de produits naturels locaux) de restauration de berges inspirées des techniques de restauration de terrain de montagne (seuil, correction torrentielle, reprofilage de berges, etc.) - Accompagnement des aménageurs (Etat, collectivités, SEM, privés, associations...) et leurs prestataires (BET, entreprises de travaux publics, pépiniéristes, ...) sur les essences et les techniques développées 	

MAITRE D'OUVRAGE		MAITRE D'OEUVRE					
ONF avec assistance technique ODE		ONF					
PARTENAIRES / LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES							
ONF ; DEAL ; Communautés d'agglomération ; Contrats de milieu (de baie, de rivière, littoral...) ; site pilote Forêt de l'Espérance de la Rivière Monsieur (ODE) ; SME							
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION							
<p>Nombre d'espèces étudiées</p> <p>Nombre d'espèces sélectionnées</p> <p>Nombre d'essais réalisés en pépinière</p> <p>Nombre de fiches réalisées sur les espèces</p> <p>Réalisation de l'étude</p> <p>Nombre d'expérimentations de replantation menées</p> <p>Nombre de réalisations (aménagement de berges)</p> <p>Nombre d'acteurs concernés sensibilisés et formés</p>							
COUT DE L'ACTION							
<p>Phase recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Essais de culture de 3 espèces en pépinière - Expérimentation de restauration de berge en bioclimat humide : environ 80 500 € par ha avec 3 ans d'entretien <p>Estimation des coûts totaux de la recherche : 120 000 €</p> <p>Il s'agit d'expérimentations et les coûts peuvent être réévalués en fonction des résultats.</p> <p>Phase développement :</p> <p>coûts à évaluer en fonction des résultats de la phase de recherche</p>							
CALENDRIER PREVISIONNEL							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Réalisation du guide	X	X					
Essais de culture en pépinière		X	X	X			
Expérimentation sur site		X	X	X			
Développement de techniques et accompagnement			X	X			
FINANCEURS							
ODE, ONF par convention financière entre les deux organismes							

FICHE ACTION N° 4	INTITULÉ DE L'ACTION Protection des captages d'alimentation en eau potable
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>80% de la ressource en eau potable de la Martinique provient des deux massifs de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet. De nombreux captages d'eau en rivière ou par forage existent donc dans la forêt des Volcans. Depuis la loi sur l'eau de 1992, il est obligatoire pour les syndicats des eaux de définir par arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection immédiats et rapprochés autour de ces ouvrages. Ces arrêtés enjoignent aux communes ou aux syndicats des eaux d'acquiescer les terrains sur lesquels se situe le périmètre immédiat, ou, dans le cas de terrains publics, de signer une concession avec le propriétaire ou gestionnaire.</p> <p>A ce jour, les périmètres de protection définis par arrêté préfectoral de 21 captages sont situés au moins en partie sur le territoire de la forêt des Volcans de Martinique, et gérés par 4 syndicats des eaux différents. Sur ces 21 captages, 10 d'entre eux, dont les périmètres de protection immédiats sont situés entièrement à l'intérieur de la FTD, sont donc contraints de rédiger une concession avec l'ONF. Au moment de la rédaction de cette fiche, une seule concession a été signée entre l'exploitant ODYSSI et l'ONF, qui est gestionnaire de la FTD. La situation des 6 autres captages reste à régulariser.</p> <p>Ces périmètres sont des moyens de protection légaux, mais la protection des captages passe également par la qualité de leur environnement immédiat, qui impacte directement la qualité des eaux. Par ailleurs plusieurs ouvrages et leur réseau associé sont situés dans des zones montagneuses et ainsi sensibles aux risques naturels tels que les glissements de terrain. Une réflexion est donc nécessaire sur les espèces végétales présentes à proximité immédiate de ces captages et de leur environnement, et leur aménagement par l'utilisation d'espèces locales afin de renforcer la protection de ces ouvrages contre les pollutions et les risques naturels (glissements de terrain, crues...).</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Régularisation de la situation foncière des périmètres de protection immédiats de captages d'eau potable • Aménagement végétal des abords immédiats de prise d'eau • Protection de la ressource en eau 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Périmètres de protection rapprochée des captages d'eau potable du Nord de la Martinique	

LOCALISATION DES CAPTAGES ET PERIMETRES ASSOCIES



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Régularisation du statut foncier des captages par rédaction et signature de concessions entre les exploitants et l'ONF
- Etude (en lien avec la fiche génie écologique) d'espèces adaptées à la protection des prises d'eau, concertation avec les exploitants et programme de plantations
- Etude de faisabilité d'un déplacement en amont, vers les cœurs de massif, des captages les plus vulnérables situés en zones agricoles et/ou en voie d'urbanisation.

MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE
ONF	ONF (concessions)

PARTENAIRES / LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

ODE ; CTM ; ARS ; ONF ; SME ; SMDS ; ODYSSEI ; SCNA ; SCCCNO ; SICSM ; CACEM ; Morne Rouge ; Cap Nord

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Nombre de concessions régularisées et signées
Nombre d'espèces adaptées reconnues
Nombre de régie des eaux sensibilisés
Nombre de programmes de plantation initiés
Nombre de captages revégétalisés

COUT DE L'ACTION

Rédaction des concessions : 9 000 €
Aménagement des abords de captages : issus des recherches de la fiche 4 ; coût évalué à la fin de ces travaux de recherche

CALENDRIER PREVISIONNEL

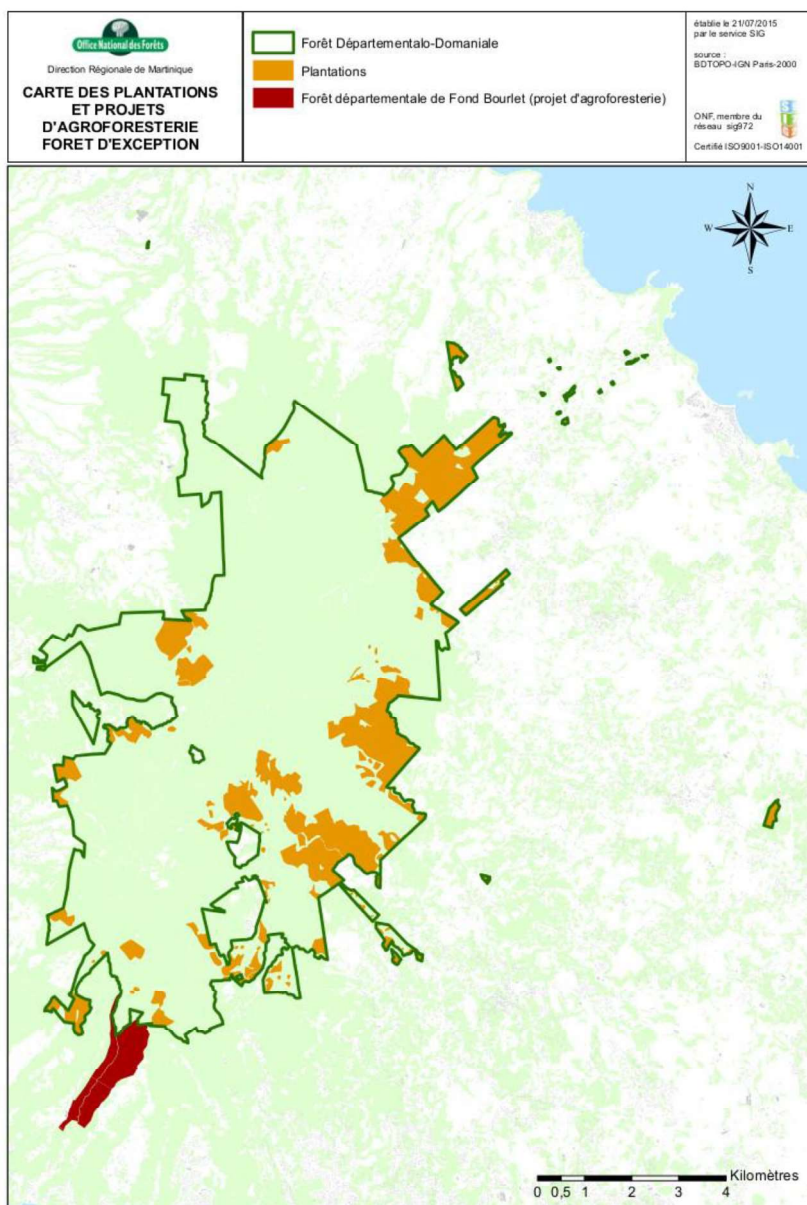
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Rédaction des concessions	X		X		X	
Aménagement des abords de captages	X	X				

FINANCEURS

Concessions : ONF
Aménagement des berges : convention ONF - ODE

FICHE ACTION N° 5	INTITULÉ DE L'ACTION Développement de l'agroforesterie
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>Les pratiques agroforestières peuvent avoir des effets bénéfiques sur le plan agricole, forestier et surtout environnemental dans les zones de transition de la forêt. De nombreuses terres agricoles en bordure de forêt sont abandonnées pour cause de pollution (par exemple d'anciennes bananeraies polluées au chlordécone). L'utilisation de ces zones en agroforesterie donnerait ainsi la possibilité aux sols de s'amender, d'utiliser le pouvoir filtrant de la forêt pour préserver les eaux, et de ré exploiter des secteurs sinistrés.</p> <p>L'agroforesterie peut également participer à la réhabilitation des zones tampon entre les cœurs de forêt et les zones agricoles, où la forêt est souvent dégradée. Enfin c'est également l'occasion de développer et de valoriser la culture de produits locaux. Tous ces aspects sont en cohérence avec de nombreux objectifs des lois d'orientation agricoles et forestières, ainsi qu'avec les principes directeurs de la Politique Agricole Commune.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer et organiser une filière agroforestière • Expérimenter des modes de production afin de développer une culture végétale sous couvert forestier (vanille, cacao, café, abricot pays, poivre) • Définir des conduites de production en développement durable • Mise à disposition sous forme de concession de terrains publics en accord avec l'objectif de développement durable 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Zones de transition de la FTD des Pitons du Carbet et de la Montagne Pelée	

LOCALISATION DES ZONES D'EXPERIMENTATION



DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce projet d'expérimentation devra explorer toutes les pistes possibles pour la mise en place d'un système agroforestier durable et à haute valeur ajoutée, afin de créer un complément de revenus pour les petits exploitants, en tirant un bilan d'expériences concuies dans les pays voisins ainsi qu'en étudiant des sources bibliographiques.

Actuellement deux projets sont déjà en cours, menés par :

- Le **PNM**, projet autour du cacao/vanille, sur la FT de Fond Bourlet (commune de Case-Pilote), sur une parcelle de 5 ha. Projet de développement de la vanille à Duchesneteaux en FTD des Pitons du Carbet.
- **Martinique développement**, projet de développement du café de légende sur les zones de plus de 500m d'altitude situées sur la commune de Fonds St Denis.

Ces actions impliquent la mise en œuvre de dispositifs de plantation, formation et pratiques culturales à différents niveaux :

- Inventaire et reconnaissance des surfaces suffisamment dégradées en FT, soumises au régime forestier et susceptibles d'être mises à disposition
- Mise en œuvre d'un chantier d'insertion de deux ans (en 2015)
- Mise en place d'un itinéraire technique et d'un accompagnement financier pour les petits exploitants afin de vulgariser l'agroforesterie en zone de transition des deux massifs : rédaction de 5 fiches techniques sur les spéculations végétales (cacao, vanille, café, abricot-pays, poivre)
- Organisation de la filière par la création d'une SIL (spécialisation d'initiative locale) et formation des gestionnaires, agroforestiers et propriétaires ; bilan des expérimentations agroforestières des pays voisins ; édition d'un manuel technique agroforestier à l'usage des porteurs de projet (réalisé en 2015)
- Mise en place de concessions

MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE
PNM ; ONF ; Chambre d'Agriculture ; CTM	ONF ; PNM

PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

Centres de formation (LEGTA, CFPPA) ; Chambre d'agriculture ; CIRAD ; DAAF ; exploitants agricoles ; FREDON ; INRA ; Martinique Développement ; ONF ; organisations professionnelles ; Pôle Agroalimentaire de la Martinique ; grossistes et transformateurs.
Réseau de producteurs de la Caraïbe (voire Afrique tropicale)

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

Production d'un protocole d'expérimentation
Publication des fiches techniques
Production d'un rapport technique
Nombre de participants à la SIL
Nombre de contrats signés

COUT DE L'ACTION

PNM

- Ateliers chantier d'insertion (15 agents) : 689 100 €
- Pépinière : 163 500 €
- Formation et communication : 64 000 €

ONF

- Inventaire et reconnaissance : 7 100 €

TOTAL : 923 700 €

CALENDRIER PREVISIONNEL

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Expérimentations agroforestières	X	X	X	X					

FINANCEURS

PNM ; Europe ; Etat ; ONF ; CTM ; Cap Nord

FICHE ACTION N° 6	INTITULÉ DE L'ACTION Diversification des essences dans les peuplements forestiers
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>La forêt de Martinique a également une vocation de production de bois. Elle produit environ 2500 m³ par an, principalement du Mahogany Grandes Feuilles ou Acajou du Honduras (<i>Swietenia macrophylla</i>). Cette essence a été plantée au début des années 1900 pour la reconstitution des massifs forestiers qui avaient été défrichés massivement depuis la colonisation, mais également pour la qualité de son bois. Malheureusement cette sylviculture a parfois été conduite au détriment d'essences locales utilisées traditionnellement et que l'on redécouvre. En ce sens le nouveau guide de sylviculture du Mahogany préconise la régénération naturelle des peuplements de Mahogany avec un accompagnement des essences indigènes à hauteur de 30%. Si l'on est obligé de recourir à la plantation, on préfère toujours replanter des sauvageons extraits de parcelles voisines dans les vides avec un minimum de mélange de 15% d'essences indigènes.</p> <p>Plusieurs essences ont ainsi été considérées ces trente dernières années pour diversifier les peuplements de mahogany, de par la qualité de leur bois mais aussi par leur importance patrimoniale. De nombreux essais ont déjà été réalisés ou sont toujours en cours (Balata, bois de rose, courbaril, bois côte) et une synthèse de l'ensemble des protocoles et des résultats doit être entreprise.</p> <p>Des recherches scientifiques ont ainsi mis en évidence les propriétés médicinales de la fleur de Mahot bleu (<i>Hibiscus elatus</i>), et la demande évolue déjà. D'autre part, le Bois Côte (<i>Tapura latifolia</i>) est utilisé pour les mâts des yoles, mais la ressource est faible et insuffisante par rapport à la demande.</p> <p>L'utilisation de ces essences à forte valeur patrimoniale doit être accompagnée d'une sensibilisation des exploitants et des artisans à l'intérêt de ces autres bois d'œuvre, dans une optique de redécouverte du patrimoine naturel et culturel traditionnel de la Martinique.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher une meilleure résilience des peuplements • Elargir la palette d'utilisation des bois locaux et redécouvrir les essences locales en termes de technologie du bois • Prendre en compte l'aspect médicinaux et conservatoire de la culture de certaines essences • Apporter une valeur ajoutée en termes de qualité de l'environnement 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Parcelles en sylviculture de production en FTD des Pitons du Carbet	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<ul style="list-style-type: none"> - Recensement, analyse et synthèse des différents essais menés par l'ONF en Martinique - Inventaire et identification des parcelles d'expérimentation - Elaboration des protocoles pour les essences identifiées - Suivi du protocole et publication des résultats - Sensibilisation des consommateurs sur la qualité et la valeur du bois d'œuvre local : animation d'une conférence lors de la semaine de l'artisanat 	
MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE
ONF	ONF

PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES									
Etat (DAAF, DEAL), CIRAD/CTBA									
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION									
Nombre de placettes mises en place Nombre de publications de suivis Réalisation de la conférence									
COUT DE L'ACTION									
47 500 €									
CALENDRIER PREVISIONNEL									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bibliographie	X			X					
Terrain et protocoles				X	X				
suivi					X	X	X		
FINANCEURS									
ONF ; Europe ; CTM									

FICHE ACTION N° 7	INTITULÉ DE L'ACTION Etude du patrimoine immatériel et des usages et pratiques traditionnels liés à la forêt des Volcans
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>La compréhension des systèmes naturels et des réalités socio-culturelles liées à la forêt est indispensable afin de pouvoir formuler et mettre en œuvre des solutions reflétant réellement ces conditions. En particulier il faut parvenir à comprendre et intégrer les expériences du passé dans la recherche de nouvelles modalités de gestion et d'utilisation de la forêt, par l'instauration d'un dialogue entre usagers et gestionnaires de la forêt.</p> <p>La compréhension des liens unissant les martiniquais à leur environnement forestier passe également par le rassemblement et l'étude du plus de documents possibles. En effet la relation entre les martiniquais et la forêt découle de deux extrêmes : la forêt « territoire à coloniser, investir et mettre en valeur » des colons, et la forêt « refuge » des esclaves fugitifs (« nèg' marrons ») et des marginaux. Au fil du temps, cette relation s'est complexifiée et mérite d'être étudiée dans ses dimensions culturelles et usagères.</p> <p>Ce rapport de l'homme à la forêt ne peut être appréhendé que par l'étude des comportements et de la culture populaire.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Identification, connaissance, conservation et transmission du patrimoine culturel immatériel lié à la forêt 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Forêt des Volcans de Martinique	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<p>Recensement et étude des savoirs et pratiques liés à la forêt, et plus spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des mœurs et croyances <ul style="list-style-type: none"> • L'homme et la végétation naturelle : défrichement • Cosmologie populaire (sol, climat, cultures) • Contes et légendes forestiers (lieux, arbres, animaux) • Lexicologie de la forêt (indices dans le vocabulaire créole) : espèces nommées « bwa », « gran bwa », « ravine », « falaise » - Inventaire des modes de vie et usages liés à la forêt <ul style="list-style-type: none"> • Propriété, droits d'usage, occupations sans titre • Défrichement et déforestation • Utilisations de la forêt : bois d'œuvre locaux, métiers du bois, charbonnage, cueillette - Approfondissement des connaissances sur le marronnage (la fuite des esclaves hors des habitations et dans la forêt) <p>Présentation et publication des résultats de l'étude</p>	
MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE
ONF ; PNM	ONF ; PNM

PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

Expert (E. NOSSIN) ; DEAL ; UA ; PNM ; Conservatoire Botanique ; ONF ; Offices de Tourisme

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

Nombre de documents recensés

Nombre d'entretiens réalisés

Nombre de synthèses rédigées

Publication de l'étude

COUT DE L'ACTION

Environ **20 000 € HT** (sans les publications)

CALENDRIER PREVISIONNEL

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Etude			X	X		
Publications				X	X	

FINANCEURS ENVISAGES

DEAL ; CTM ; PNM ; DAC ; ONF

FICHE ACTION N° 8	INTITULÉ DE L'ACTION Etude ethnobotanique des plantes médicinales et aromatiques de la forêt des Volcans
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>Les forêts du Nord sont riches en biodiversité et de nombreuses plantes médicinales et aromatiques y poussent, souvent méconnues par le grand public et pourtant utilisées dans des pratiques de soins locales. Les forêts sont ainsi un réservoir de plantes aux propriétés utiles pour la santé humaine, mais sont également les garantes de la pérennité d'un patrimoine culturel riche, essentiel dans la culture antillaise.</p> <p>Aujourd'hui, l'inscription sur la liste nationale de certaines plantes médicinales grâce aux travaux du réseau TRAMIL (programme de recherche appliqué à l'usage populaire des plantes médicinales dans la Caraïbe), valide la reconnaissance scientifique des propriétés curatives de ces plantes (voir fiche 2). La valorisation de ces plantes s'inscrit aussi dans un mouvement régional de réappropriation des connaissances environnementales et des pratiques de soins traditionnelles.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Identification et inventaire dans les forêts du Nord des plantes aux propriétés médicinales et aromatiques, ou utiles à l'alimentation humaine, et de leur écologie • Contribution à la préservation et replantation des espèces vulnérables • Connaissance du savoir-faire traditionnel des guérisseurs 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Forêt des Volcans de Martinique	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<p>Inventaire des plantes médicinales et aromatiques des Forêts du Nord et inventaire ethnobotanique des usages associés</p> <p>Un travail d'inventaire écologique des espèces à potentiel thérapeutique doit être poursuivi dans la forêt des Volcans. Dans la continuité des travaux du réseau TRAMIL, l'inventaire ethnobotanique médical portant sur les espèces de la Forêt des Volcans sera approfondi.</p> <p>Recensement et étude des pratiques et savoirs spécifiques liés à la forêt</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Travail anthropologique auprès des guérisseurs traditionnels</i> <p>Un matériel important a déjà été rassemblé dans le cadre d'une thèse en Sciences de l'éducation (« Transmission du patrimoine médicinaal créole : problématique, pertinence et évaluation d'un savoir traditionnel »), un contrat post-doctoral permettra à son auteur d'exploiter ce matériel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pratiques alexitères</i> <p>Il s'agit ici d'inventorier les plantes et les pratiques traditionnelles utilisées par les soigneurs de morsures de serpents, ainsi que l'évolution de ces pratiques au cours du temps et des diverses vagues d'immigration sur l'île, depuis les indiens Caraïbes jusqu'aux migrants venus de Chine et d'Inde. Par la suite un travail sur la toxicité des venins et des poisons et leur potentiel thérapeutique peut être envisagé.</p>	

MAITRE D'OUVRAGE		MAITRE D'OEUVRE				
A définir		A définir; Expert (E. NOSSIN)				
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES						
ONF ; ARVARNAM ; Expert (E. NOSSIN) ; PARM ; PNM ; Conservatoire Botanique ; projet « BIOGESTER » du CPER						
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION						
Publication d'un inventaire écologique avec propositions pour la préservation des milieux favorables aux PMA						
COUT DE L'ACTION						
Documentation et enquêtes : 54 000 € Contrat post-doctoral – Guérisseurs et connaissances traditionnelles : 60 000 € Valorisation (articles, colloques, restitution) : 32 000 € TOTAL : 146 000 €						
CALENDRIER PREVISIONNEL						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Documentation et enquêtes			X	X		
Contrat post-doctoral			X	X	X	
Valorisation				X	X	X
FINANCEURS ENVISAGES						
CTM ; ONF ; PNM ; FEDER ; CPER						

Cette fiche est sujette à évolution, sous réserve de l'adéquation des parcours universitaires avec les objectifs de l'action.

FICHE ACTION N° 9	INTITULÉ DE L'ACTION Etude sur la valorisation du cochon sauvage
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>Le cochon sauvage (ou « porc créole ») est un descendant de porcs domestiques européens abandonnés en forêt. En Martinique on le retrouve dispersé sur les flancs Nord-ouest de la Montagne Pelée, où une tradition de consommation du cochon sauvage est fortement ancrée dans la population. Dans la tradition locale, ces cochons seraient les descendants directs des porcs noirs de race ibérique <i>Sus scrofa domesticus</i> introduits aux Antilles et aux Amériques en 1493 lors du second voyage de Christophe Colomb. Si cette filiation était avérée, ce produit aux spécificités patrimoniales très fortes pourrait être valorisé dans le cadre d'une expérimentation.</p> <p>Ces animaux, sans prédateurs naturels, causent des dégâts dans la forêt (classée en RBI) des flancs nord-ouest de la Montagne Pelée aux versants particulièrement accidentés et inaccessibles. On les retrouve notamment dans la zone ré-ensauvagée de Prêcheur-Grand'Rivière, où la présence humaine a progressivement disparu depuis les éruptions de la Montagne Pelée du début du 20^e siècle. Un enjeu majeur de la gestion des RBI de la Montagne Pelée est de gérer la population de cochons et les dégâts produits dans des zones fragiles.</p> <p>Le Parc Naturel Régional de Martinique, en partenariat avec la commune du Prêcheur, porte un projet d'étude et de valorisation culinaire de l'espèce dans l'optique d'un développement de l'activité économique, qui pourrait à terme participer au contrôle des populations sauvages.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Etude et gestion d'une espèce entraînant une dérégulation du fonctionnement de l'écosystème forestier en RBI • Mise en valeur et développement d'une tradition locale, d'un patrimoine culturel et culinaire • Création d'un produit d'appel pour le territoire 	
TERRITOIRE CONCERNE	
RBI de la Montagne Pelée	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la ressource en porc créole - Evaluation de l'impact des cochons sur la forêt et mise en place d'une régulation de la faune (étudiant en licence professionnelle) - Prélèvement de quelques individus pour étude des caractéristiques de l'espèce (étude génétique) - Etude de faisabilité d'un élevage en semi-liberté à partir des individus prélevés en RBI, expérimentation d'élevage et localisation des zones d'élevage potentielles sur les zones de transition dégradées hors RBI 	
MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE
PNM ; Commune du Prêcheur	INRA ; PNM

PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES								
PNM ; CTM ; Cap Nord ; ODE ; ONF ; INRA ; Offices de Tourisme ; LEGTA Croix-Rivail								
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION								
Publication de l'étude d'impact du cochon sur la forêt (ONF) Réalisation de la fiche Cochon sauvage (PNM) Publication de l'étude de faisabilité et résultats de l'expérimentation (PNM) Cartographie des zones d'élevage potentielles (Commune, PNM, Chambre d'Agriculture)								
COUT DE L'ACTION								
Etudiant en licence professionnelle : 14 000 € (1 an) Temps de personnel ONF : 12 250 € Etude génétique : à définir Etude de faisabilité et cartographie : à définir TOTAL : 26 250 €								
CALENDRIER PREVISIONNEL								
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Etude d'impact	X	X	X					
Etude génétique		X						
Etude de faisabilité	X	X						
Cartographie			X	X				
FINANCEURS POTENTIELS								
PNM ; ONF ; CAP Nord ; Ville du Prêcheur								

FICHE ACTION N° 10	INTITULÉ DE L'ACTION Promotion de la forêt des Volcans de Martinique auprès de la clientèle touristique
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>La visibilité de l'offre touristique en Martinique, et plus particulièrement sur le Nord Martinique, était encore il y a peu virtuellement inexistante sur le net. Un site portail a été lancé en septembre 2014 par le CMT qui référence l'offre touristique de la Martinique, alimenté par un Système d'Informations Touristiques (SIT), base de données dédiée, et à laquelle peuvent accéder les partenaires institutionnels et privés. Il convient maintenant de la mettre à jour régulièrement.</p> <p>Dans un monde de plus en plus virtuel, afin de promouvoir le tourisme en forêt des Volcans de Martinique, il est nécessaire d'améliorer la visibilité de l'offre et de proposer des services en ligne de qualité qui donnent envie de venir sur place profiter de la richesse exceptionnelle de cette forêt. Il pourrait être envisageable que le PNM endosse un rôle de canal institutionnel officiel sur les volets techniques de préservation de l'environnement, de paysage et de culture, et que le CMT intervienne sur la partie liée à l'activité touristique.</p> <p>Enfin, les supports autres que le web ne sont pas à négliger et permettent de toucher le public d'une manière différente.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Susciter chez le visiteur l'envie de découvrir la destination et de participer à des activités • Mise en avant des atouts de la forêt • Information du public • Promouvoir le massif à l'échelle nationale et internationale 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Forêt des Volcans de Martinique	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<p>Réalisation d'un outil de visite virtuelle des RBI</p> <p>Réalisation d'un ensemble d'outils de promotion tous supports (exemple films, brochures...) axés sur le périmètre de la forêt des Volcans et ses différentes activités touristiques (en lien avec les résultats de l'étude de marché prévue dans la fiche 16 : Mise en place d'un écotourisme forestier). Diffusion de ces outils auprès des médias, prescripteurs de la destination et grand public (internet, agents de voyage, etc.)</p> <p>Mise en réseau des informations sur le site du CMT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une page spécifique sur le site portail du CMT - Actualisation du portail du CMT par les informations transmises au CMT par les partenaires (contenus rédigés, adaptés au web et photos de bonne qualité), ou intégrées directement par les partenaires via le SIT - Accès au SIT pour les partenaires institutionnels et privés pour intégrer les informations sur la labellisation de la forêt des Volcans de Martinique et l'offre touristique liée, et création de liens vers les différents partenaires et sources de connaissance (site de la DEAL, du PNM, de l'ONF...). Des liens sur les sites web des partenaires pourront également ramener les internautes vers l'information centralisée sur le site portail du CMT. - Référencement sur les moteurs de recherche des termes « Forêt des Volcans de Martinique », « Forêt d'Exception Martinique », ou autres termes à définir 	

MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE					
ONF (outil de visite virtuelle des RBI) CMT (réalisation d'outils de promotion et mise en réseau des informations sur le site du CMT)	ONF (visite virtuelle) CMT (outils de promotion) CMT, ONF, CDRPM, OT, CAP Nord, CACEM, ODE, DEAL, Conservatoire du Littoral, Conservatoire Botanique... sur la mise en réseau des informations					
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES						
PNM ; ONF ; CDRPM ; Offices de Tourisme ; Cap Nord ; CACEM ; ODE ; DEAL, Conservatoire du Littoral...						
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION						
Réalisation de la visite virtuelle Nombre de demandes d'information sur la forêt des Volcans de Martinique Evaluation des visites sur le site portail (routine Google Analytics à mettre en place par le CMT)						
COUT DE L'ACTION						
Visite virtuelle : 6 500 € Supports de promotion : à définir à l'aulne des résultats de l'étude de marché Coût du référencement : 3 000 € / an (à réévaluer au cours du programme) TOTAL : 21 500 € sur 5 ans						
CALENDRIER PREVISIONNEL						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Mise en réseau des informations sur le portail du CMT	X	X	X	X	X	
Visite virtuelle	X	X				
Réalisation d'un ensemble d'outils de promotion tous supports	X	X	X	X	X	
FINANCEURS						
ONF ; CMT						

FICHE ACTION N° 11	INTITULÉ DE L'ACTION Réalisation et mise en œuvre du schéma d'accueil du public
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>La renommée de la forêt des Volcans de Martinique vient surtout du massif de la Montagne Pelée, sur lequel le réaménagement des sentiers vient de se terminer. Le massif des Pitons du Carbet, moins connu des touristes, ne dépare pourtant pas au niveau de ses richesses biologiques (RBI, ZNIEFF...) et paysagères. Les points d'accès au massif sont relativement peu nombreux, parfois moins accessibles et vétustes, et l'offre d'accueil apparaît plus faible.</p> <p>La réalisation du schéma d'accueil s'inscrit donc dans la volonté d'amélioration de l'aménagement et de l'accessibilité à la forêt, ainsi que d'amélioration de l'information et de la communication auprès du public.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer et organiser la fréquentation à l'échelle du massif • Promouvoir des structures d'accueil et des activités touristiques présentes sur les massifs et leur environnement • Appropriation de la forêt par le grand public 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Forêt des Volcans de Martinique	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du schéma d'accueil <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la fréquentation (qualitative et quantitative) • Diagnostic du territoire, avec les éléments remarquables liés à l'accueil en forêt (cascades, points de vue, sites géologiques remarquables, arbres remarquables, patrimoine historique, canyoning...), les dessertes, les éléments externes pouvant présenter un intérêt (offres d'hébergement, restauration, OT...), analyse paysagère • Définition des enjeux et du développement potentiel en tenant compte des contraintes environnementales et paysagères • Zonage et priorisation des enjeux (accueil, paysage, exploitation, risques naturels...) • Elaboration de propositions avec zonage physique (entrées, aires d'accueil, cœur de massif...) - Mise en œuvre du schéma d'accueil <ul style="list-style-type: none"> • Matérialisation de la porte d'entrée en forêt d'Exception par le réaménagement du site d'accueil de la Donis (projet de chantier d'insertion ; réhabilitation d'une ancienne maison de garde ; sentiers à thème ; sentier d'interprétation sur la foresterie (11-1) • Réaménagement de l'aire d'accueil de l'Alma (sentiers à thème ; sentier d'interprétation sur la géologie : voir fiche 11-1) • Réaménagement de l'Aileron (PNM) avec reconstruction du 1^{er} Refuge intégré dans le paysage • Réaménagement des sentiers de la Pelée (réalisé en 2015) • Réaménagement des refuges de la Pelée 	

<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une signalétique réglementaire RBI • Entretien, aménagement et mise en valeur des sentiers et aires d'accueil (fiche 11-2) 									
MAITRE D'OUVRAGE					MAITRE D'OEUVRE				
ONF ; PNM (Aileron) ; CTM (sentiers)					ONF ; PNM (Aileron)				
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES									
PNM ; CTM ; Cap Nord (projet DoME) ; DEAL ; ODE ; BRGM ; Offices de Tourisme ; Ville de Basse-Pointe									
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION									
<ul style="list-style-type: none"> - Schéma d'accueil : rendu de l'étude, validation des partenaires, mise en place effective des propositions - Réaménagements : enquêtes qualitatives et quantitatives ; comptage des téléchargements sur les applications mobiles 									
COUT DE L'ACTION									
Etude Schéma d'accueil : 42 000 € Réaménagement de la Donis : 500 000€ (2016) Réaménagement de l'Alma : 540 000 € (2017) Réaménagement de l'Aileron : 1 860 500 € HT Réaménagement des Refuges : 220 000 € Signalétique RBI : 55 000 € Entretien et mise en valeur des sentiers : 3 000 000 € TOTAL : 6 217 500 €									
CALENDRIER PREVISIONNEL									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Schéma d'accueil	X								
Site de la Donis		X	X	X					
Site de l'Alma				X					
Site de l'Aileron					X	X			
Refuges				X	X				
Signalétique RBI			X	X					
Sentiers	X	X	X	X	X				

FINANCEURS ENVISAGES

Schéma d'accueil : ONF

Site de l'Alma : Europe ; CTM ; CACEM ; CAP Nord ; FdF ; Fonds St Denis ; ODE ; ONF

Site de la Donis : Europe ; CTM ; CACEM ; FdF ; ONF

Refuges : Europe ; CTM ; ONF ; DEAL

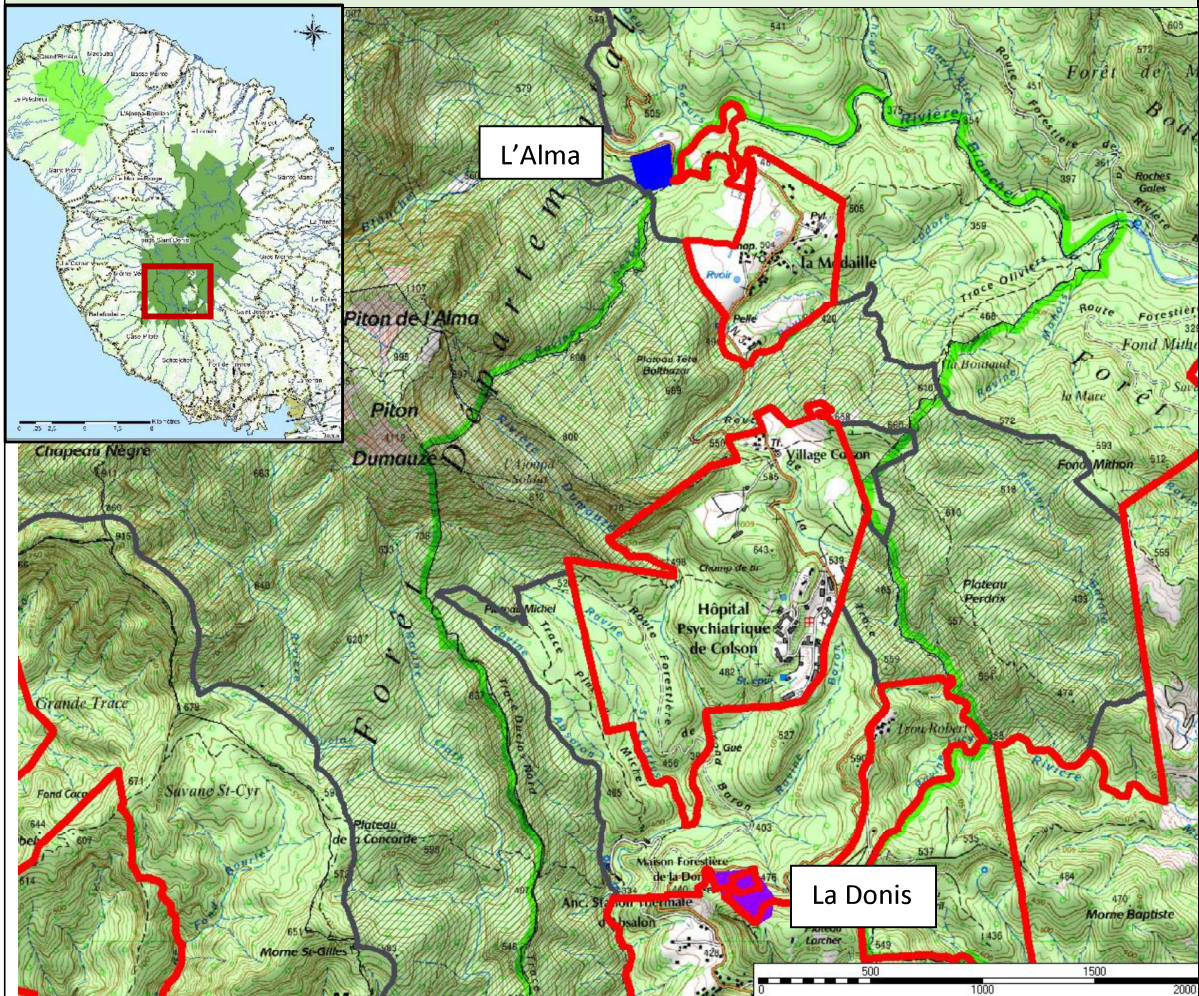
Aileron : PNM

Signalétique RBI : ONF ; DEAL

Sentiers : CTM ; ONF

FICHE ACTION N° 11 - 1	INTITULÉ DE L'ACTION Matérialisation de la porte d'entrée en Forêt d'Exception par le réaménagement du site d'accueil de la Donis Réaménagement de l'aire d'accueil de l'Alma
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>Le site de la Donis, situé aux portes de Fort de France, est idéal pour matérialiser de l'entrée en Forêt d'Exception. L'ancien arboretum et son sentier, associés à la présence de l'Atelier Bois, de la maison forestière, et à l'histoire forestière du site, sont le terrain idéal pour une découverte de la foresterie martiniquaise et ses espèces emblématiques d'un point de vue culturel.</p> <p>Le public recherche de plus en plus de manières originales et ludiques pour partir à la découverte de la forêt tropicale humide. La réalisation de sentiers d'interprétation faisant participer le visiteur, au lieu de l'informer par des panneaux classiques, répond de manière innovante à cette demande. Il s'agit de parcours basés sur l'interprétation des sites, faisant vivre l'imaginaire du visiteur afin de le questionner tout en le faisant rêver. Par ailleurs, la demande de sites de découverte de la forêt tropicale humide facilement accessibles à proximité du centre de Fort-de-France s'intensifie du fait notamment du développement du tourisme de croisière.</p> <p>Le projet de réaménagement des deux sites d'accueil en forêt des Volcans de l'Alma et La Donis (cf. fiche action « Schéma d'accueil ») inclut la réalisation de sentiers d'interprétation plutôt que des sentiers de découverte traditionnels.</p> <p>Le site de l'Alma est une aire d'accueil emblématique et très fréquentée. Son attractivité réside dans le mélange des ambiances (forêt, rivière, montagne) qui s'y retrouve. De par sa localisation, c'est le point de départ idéal pour une découverte géologique, hydrologique et historique du massif des Pitons du Carbet.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Matérialisation de la porte d'entrée en forêt d'Exception • Développer et diversifier l'offre touristique en forêt des Pitons • Aménager des sites d'accueil facilement accessibles pour les croisiéristes • Offrir des espaces d'accueil et de découverte des milieux forestiers à destination de la population citadine en manque de naturalité • Développer l'attractivité touristique du massif • Amener les visiteurs à regarder différemment leur environnement et à s'interroger • Sensibiliser le public à la préservation des ressources naturelles • Créer une connexion entre les différentes aires d'accueil autour de thématiques et de moyens de communication communs 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Aires d'accueil de l'Alma et de la Donis en FTD des Pitons du Carbet	

LOCALISATION DES SITES D'ACCUEIL



DESCRIPTION DE L'ACTION

La Donis : mise en place d'un sentier d'interprétation sur la totalité du sentier parcourant le site (250 m à créer + 900 m) centré sur la foresterie martiniquaise

- Création d'une histoire servant de support à la découverte de la foresterie martiniquaise et l'aspect culturel d'espèces emblématiques dans l'imaginaire local, en partenariat avec un chantier d'insertion
- Edition d'un livret d'accompagnement du parcours
- Création d'une application mobile de type jeu de piste

L'Alma : remise à niveau et extension du parcours du petit sentier de découverte existant avec mise en place d'un sentier d'interprétation portant sur le lien indissociable entre volcanisme, forêt et eau

- Edition d'un livret d'accompagnement du parcours sous forme de conte : « les Pitons du Carbet sont les parents de la forêt et de la rivière Blanche », qui présente la géologie du massif des Pitons et sa relation avec la végétation qui s'y développe, son impact sur les précipitations et le développement des cours d'eau et nappes phréatiques qui en découlent. Il fera également le lien avec l'importance du massif pour la ressource en eau potable de la Martinique
- Réalisation par des artistes d'œuvres à mettre en place sur site pour illustrer le conte
- Organisation de manifestations sur site avec animation par un conteur
- Création d'une application mobile

MAITRE D'OUVRAGE		MAITRE D'OEUVRE						
ONF		ONF						
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES								
ONF ; PNM ; CTM ; CAP Nord ; CACEM ; Europe ; Fonds St Denis ; Fort de France ; ODE ; DEAL ; Offices de Tourisme								
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION								
Suivi de la fréquentation (mise en place d'écompteurs) Nombre de livrets d'accompagnement distribués Nombre de retours d'enquêtes de satisfaction Nombre de téléchargements de l'application mobile Retour de satisfaction sur les applications mobile								
COÛT DE L'ACTION								
Coût de réalisation des sentiers d'interprétation (inclus dans la fiche 13 « Schéma d'Accueil ») : 350 000 € Pose d'écompteurs : 3 680 €								
CALENDRIER PREVISIONNEL								
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Sentier Alma			X					
Sentier Donis	X	X	X					
FINANCEURS								
Europe ; CTM ; ONF ; ODE								

FICHE ACTION N° 11 - 2	INTITULÉ DE L'ACTION Mise en valeur des sentiers de randonnée du PDIPR et des aires d'accueil du public
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>En Martinique, le territorialo-domanial des forêts (FTD), propre aux DOM îliens, induit l'obligation pour le nu-propriétaire, donc anciennement pour le Département et depuis décembre 2015 pour la Collectivité Territoriale, d'obtenir l'accord de l'État pour intervenir dans la gestion des FTD (classées ENS) que traversent la majorité des sentiers de randonnée et où se situent également les aires d'accueil du public.</p> <p>La randonnée a toujours été un attrait touristique pour la Martinique, et une activité pratiquée aussi bien par les touristes que par la population locale. En forêt des Volcans, de nombreuses traces (sentiers de randonnée) sont ouvertes qui permettent la pratique de cette activité à des publics variés (promenade en famille, randonnée sportive, trails...). Chaque année, la Collectivité territoriale en partenariat avec l'ONF finance l'entretien des 20 sentiers de randonnée inscrits au PDIPR et situés en FTD, en forêt privée et en Forêt Domaniale du Littoral (FDL), dont 12 (*) sont dans le périmètre de la Forêt des Volcans.</p> <p>D'autre part, les aires d'accueil de la forêt (**) offrent des espaces de détente conviviaux, pour les plus populaires situés à proximité d'un cours d'eau. De nombreuses familles y viennent pique-niquer et se baigner le week-end. Néanmoins, afin de garantir du niveau de qualité et de sécurité de ces sites mais également des sentiers dans un milieu tropical humide, où les aléas climatiques sont monnaie courante et la végétation luxuriante, un travail important et régulier d'entretien et d'aménagement est nécessaire.</p> <p>(*) Il s'agit des sentiers du circuit d'Absalon ; de la Montagne Pelée par l'Aïlaron, par Grand'Rivière et par Trianon (incluant les sentiers de la Caldeira et du Chinois) ; de la Trace des Jésuites ; du sentier Morne Césaire, du Plateau Boucher-Absalon ; du Circuit de Sainte-Cécile ; de la Crête du Cournan ; de Caplet-Fonds St-Denis ; d'Absalon-Savane Saint Cyr ; et de Savane Saint Cyr-Morne Rose.</p> <p>(**) 9 aires d'accueil sont situées en FTD des Pitons du Carbet : Palourde, Duchesneteau, Deux-Choux, Cœur Bouliki, La Donis, Saut Gendarme, l'Alma, Plateau Boucher, et Caplet.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et accompagner le plan de restauration écologique et touristique (PRET) relatif à la requalification des aires d'accueil en espaces naturels afin de : <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir développer l'appropriation du patrimoine par la population locale ; - Augmenter la fréquentation en associant les volets économiques, protection de l'environnement et sécurité • Intégrer le chantier « sentiers pédestres » dans une véritable politique de protection et de valorisation des espaces naturels (suite du Schéma des Espaces Naturels Sensibles) 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Forêt des Volcans de Martinique	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
Entretien des sentiers et aires d'accueil <ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'entretien sur les sentiers et aires d'accueil en forêt des Volcans - Aménager et informer sur les sentiers en RBI (en cours) - Développer des outils de suivi en temps réel de l'état des sentiers et sites d'accueil - Etude de faisabilité de la réouverture de certains sentiers d'intérêt patrimonial important (sentier 	

des Sources Chaudes au Prêcheur ; Trace des Pitons / sentier Plateau Boucher - Absalon)									
Mise en valeur des sites									
<ul style="list-style-type: none"> - Procédure de labellisation (agrément PR) par la FFRP en cours pour les 20 sentiers du PDIPR. Elle apportera une plus-value en matière de promotion et de valorisation du territoire. - Définition d'une typologie des produits (ouvert à tout public, ouvert avec guide spécialisé, accès aux Pitons...) - Développement d'une campagne de sensibilisation de la pratique de la randonnée vers une clientèle plus ciblée (jeunes, 3^{ème} âge, rando-handicap...) 									
MAITRE D'OUVRAGE					MAITRE D'OEUVRE				
CTM					ONF				
PARTENAIRES / LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES									
CDRPM ; PNM ; CMT ; AMAM ; CAP Nord									
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION									
Retours d'informations des guides Enquête de fréquentation et de satisfaction Mise en place d'éco-compteurs Réseau sentinelle Suricate (CDRPM) pour la surveillance de l'état des sentiers Nombre de sentiers classifiés									
COÛT DE L'ACTION									
Entretien : 450 000 € par an – 2 250 000 € sur 5 ans (coût total) Investissement : 150 000 € par an – 750 000 € sur 5 ans (coût total) Etude de faisabilité : à définir TOTAL : 600 000 € par an ; 3 000 000 € sur la durée du plan d'action (inclus dans le budget Sentiers de la fiche 13 « Schéma d'Accueil »)									
CALENDRIER PREVISIONNEL									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Entretien des sentiers et aires d'accueil	X	X	X	X	X				
Investissement	X	X	X	X	X				
Etude de faisabilité réouverture sentiers d'intérêt					X	X			
FINANCEURS									
Convention ONF/CTM									

FICHE ACTION	INTITULÉ DE L'ACTION
N° 12	Mise en place d'un sentier de grande randonnée (GR)
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>La mise en place du sentier de Grande Randonnée (GR nord Martinique, GR® M1) s'inscrit dans la continuité des actions menées par le Conseil Général dans le cadre du PDIPR. Le tracé a été homologué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) sous l'appellation GR® M1 en décembre 2007 grâce au concours du Comité de Randonnée Pédestre de la Martinique (CRPM).</p> <p>Son linéaire de 78 km permettra de parcourir en cinq jours (5 étapes), le nord intérieur et côtier de la Martinique. Considéré comme parcours de haute montagne, il nécessite une très bonne condition physique, une bonne pratique, des aptitudes à la marche en terrains accidentés et s'adresse donc à des randonneurs expérimentés. L'itinéraire du GR couvre la partie nord de la Martinique et traverse alternativement des propriétés privées des domaines relevant du régime forestier (FD et FTD), entre Fort de France et le Prêcheur.</p> <p>Ce produit touristique inédit à la Martinique répond à une forte demande (randonneurs locaux et extérieurs), mais aussi à une exigence de qualité et de diversification de l'offre en matière de tourisme rural. S'inscrivant parfaitement dans une démarche de développement durable, ce projet est susceptible de générer des retombées aux plans économique et social.</p> <p>La réussite de ce projet est conditionnée par l'existence d'un réseau d'hébergements suffisant et situé à proximité immédiate du parcours, au niveau des 5 communes étapes (Fort-de-France, Morne-Vert, Fonds Saint Denis, Ajoupa-Bouillon, Grand-Rivière, le Prêcheur). Le développement et l'accompagnement des structures d'hébergement et de restauration le long du linéaire est donc un enjeu économique et touristique majeur dans la réussite de ce projet.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'activité touristique de pleine nature • Développement touristique du territoire Nord de la Martinique • Création d'un produit d'appel inédit en Martinique 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Nord de la Martinique, traversée de la FTD des Pitons du Carbet et de la Montagne Pelée	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<p>Mise en place d'un GR Etude de faisabilité (ONF), finalisée en 2012 1^{ère} phase de réalisation : tronçons 1 et 2 (Absalon – Verrier ; Verrier – Fonds St Denis) 2^{ème} phase de réalisation : tronçons 3, 4 et 5</p> <p>Recensement des hébergements et attraits touristiques et accompagnement de nouveaux projets</p> <p>Le recensement des hébergements et attraits touristiques présents à proximité de l'itinéraire va permettre de développer un réel produit « randonnée » susceptible d'être mis en avant et promu auprès des agences de voyages et Tours opérateurs spécialisés, Offices de tourisme. Les nouveaux projets liés au GR seront pris en compte et soutenus.</p>	

MAITRE D'OUVRAGE		MAITRE D'OEUVRE							
CG ; CTM		ONF ; PNM (tronçons 1 et 2) (Tronçons 3, 4 et 5 : à définir)							
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES									
CDRPM ; CMT ; Offices de Tourisme ; Communes ; CAP Nord ; CACEM ; CTM									
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION									
Nombre de tronçons réalisés Evaluation de la fréquentation des tronçons Nombre d'hébergements sur le parcours Nombre de nouveaux projets accompagnés									
COUT DE L'ACTION									
Réalisation Etape de faisabilité (2012) : 60 000 € TTC 1 ^{ère} phase : 263 200 € TTC 2 ^{ème} phase : 536 800 € Total estimé : 860 000 € Accompagnement de nouveaux projets : coût à définir									
CALENDRIER PREVISIONNEL									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1 ^{ère} phase (Tronçons 1 et 2)	X								
2 ^{ème} phase (Tronçons 3, 4 et 5)				X	X				
FINANCEURS									
FEDER, CTM									

FICHE ACTION N° 13	INTITULÉ DE L'ACTION Organisation d'une manifestation artistique Land-Art
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>La forêt est un espace de découverte dans lequel la nature est son propre artiste. De tous temps les artistes se sont d'ailleurs inspirés de la nature pour produire leurs œuvres. Il est donc naturel de sortir des sentiers battus et des musées pour redécouvrir ce lien entre art et nature dans des sites naturels propices à l'inspiration, où les artistes interviennent directement avec et sur le paysage afin de créer des œuvres éphémères. C'est également l'occasion pour le public de découvrir la forêt ainsi que l'art de manière différente.</p> <p>L'enjeu est ainsi de sensibiliser le public de manière intuitive, à travers la poésie et l'imaginaire, à la fragilité du patrimoine naturel vivant qui les entoure et à la nécessité de le protéger.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir la forêt de manière différente, par l'intermédiaire de l'art • Sensibiliser le public à la fragilité et la protection de l'environnement • Créer un lien tangible entre nature et art • Etablir un lien poétique et sensible entre l'homme et la nature 	
TERRITOIRE CONCERNE	
<p>une ou plusieurs aire(s) d'accueil en forêt des Pitons du Carbet</p>	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<p>Dans la lignée du Land Art et de l'Arte Povera, des artistes seront invités à travailler avec les qualités visuelles et tactiles des éléments naturels existant sur le lieu de la manifestation (pierres, débris végétaux, feuilles, brindilles, pétales...) et à intégrer les processus naturels qui entraîneront la destruction de ces œuvres éphémères, pour instaurer une complémentarité entre paysage et œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présélection des sites potentiels pouvant accueillir la manifestation (Cœur Bouliki, Duchesneteau, la Donis...) et de la date envisagée (Journées du Patrimoine, Journées de la Nature) - Création d'un cahier des charges et appel à projets auprès des artistes - Sélection des artistes et du/des site(s) d'accueil de la manifestation - Création d'une œuvre in-situ à partir des matériaux naturels collectés sur place et harmonieusement intégrée à son environnement - Visites du site pendant / après création de l'œuvre ; interactions entre le public et les artistes - Réalisation d'un reportage photographique et vidéo - Diffusion du catalogue de l'exposition 	
MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE
<p>ONF</p>	<p>ONF</p>
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES	
<p>DAC Martinique, association Aica Caraïbe du sud, CTM, ONF, Cap Nord, CACEM, Offices de Tourisme</p>	

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

Nombre d'artistes candidats

Nombre de visiteurs lors de l'évènement

Nombre de visiteurs suite à l'évènement sur la durée de l'exposition

Nombre de catalogues distribués

COÛT DE L'ACTION**40 000 €****CALENDRIER PREVISIONNEL**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cahier des charges et appel d'offres	X							
Sélection des artistes et évènement	X	X						

FINANCEURS ENVISAGES

DAC : 15 000 €

CTM ; ONF ; Mécène, Cap Nord, CMT

FICHE ACTION N° 14	INTITULÉ DE L'ACTION Information et sensibilisation sur les risques en forêt	
CONTEXTE / ENJEUX		
<p>La forêt martiniquaise, de par sa beauté, est un terrain de jeu recherché par les amateurs d'activité nature. La forêt tropicale humide est un environnement très particulier et très différent des forêts tempérées de métropole, avec des dénivelés extrêmement importants (de 58 à 1397 m d'altitude en forêt des Volcans). Le climat peut changer très rapidement, faire gonfler les ravines et rendre les passages à gué difficiles à pratiquer pour le randonneur inattentif, alors que la densité du couvert forestier rend les secours par les airs difficiles.</p> <p>Certaines caractéristiques méconnues de la faune et flore locales nécessitent également quelques précautions. Le serpent fer-de-lance (ou trigonocéphale) endémique de la Martinique est parfois observé dans certaines parties de la forêt. Quelques gestes simples sont ainsi à faire connaître au plus grand nombre afin de limiter les accidents et de permettre aux usagers de profiter des massifs en toute sécurité.</p>		
OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation du public aux risques encourus lors des usages récréatifs de la forêt • Information et éducation du public aux bonnes pratiques pour éviter les accidents 		
TERRITOIRE CONCERNE		
Aires d'accueil et départs de sentiers en forêt des Volcans (voir carte en annexe)		
DESCRIPTION DE L'ACTION		
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un mini-guide des bonnes pratiques à observer pour profiter de la forêt en toute sécurité (randonnée, raid, serpent, glissements de terrain, leptospirose ; par exemple éviter la randonnée en solitaire, toujours faire part de son itinéraire, vérifier les conditions météo...), avec les gestes à faire en cas d'incident et les numéros d'appel d'urgence - Recenser les accidents liés au serpent et créer (et actualiser régulièrement) une base de données des accidents - Mettre en place des panneaux d'information reprenant les grandes lignes du guide au niveau des aires d'accueil. Information faunistique sur le trigonocéphale. - Mise en place de panneaux d'information sur la leptospirose (livrés en 2015) 		
MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE	
CTM ; ARS (panneaux leptospirose) ; ONF	ONF	
PARTENAIRES / LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES		

PNM ; ONF ; CMT ; CDRPM ; Offices de Tourisme ; CHU ; ARS ; Gendarmerie

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

Nombre de guides édités
 Nombre de guides distribués
 Nombre de panneaux installés
 Nombre d'accidents recensés et évolution des chiffres

COÛT DE L'ACTION

Base de données accident : 3 300 €
 Miniguide (50 000 exemplaires) : 22 000 €
 Panneaux leptospirose : 12 100 €
 Panneaux d'information multirisques (pour 35 panneaux) : 189 000 €
TOTAL : 226 400 €

CALENDRIER PREVISIONNEL

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Base de données					X	X	X	X	X	
Miniguide						X				
Panneaux	Multirisques				X	X	X	X	X	
	Leptospirose	X			X					

FINANCEURS POTENTIELS

CMT ; ARS ; CDRPM ; ONF ; Europe

FICHE ACTION N° 15	INTITULÉ DE L'ACTION Sensibilisation au développement durable et diffusion des connaissances
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>Les richesses de la forêt, sa fragilité et son importance, sont en grande partie méconnues du grand public. La gestion durable de la forêt et de ses ressources naturelles (et particulièrement la ressource en eau) est d'une importance capitale dans la lutte contre le changement climatique et la gestion de l'eau. La vulgarisation des connaissances et l'information des citoyens est nécessaire afin d'initier un mécanisme d'appropriation de la forêt et de ses richesses. Par la prise de conscience de la nécessité de la protection va naître une démarche éco citoyenne. Cette démarche s'inscrit aussi et surtout dans la sensibilisation des enfants à la notion de biodiversité et à la nécessité de préservation des milieux et des ressources naturelles par une gestion durable.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation des connaissances pluridisciplinaires sur la forêt des Volcans à destination du grand public • Amélioration de la protection du patrimoine naturel et culturel par l'information et la formation d'éco citoyens • Information et protection de la ressource en eau • Appropriation et mobilisation des compétences et connaissances du programme scolaire par les enfants en créant un lien avec le programme « Ti Forestié » et par un travail collaboratif entre élèves et professionnels de la forêt et de l'environnement 	
TERRITOIRE CONCERNE	
<p>Forêt des Volcans de Martinique et élèves des communes martiniquaises</p>	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et édition de dépliants pluridisciplinaires sur la forêt martiniquaise (ethnobotanique, écologie et menaces, biologie, géologie, sylviculture, zoologie). • Réalisation et mise en place de panneaux d'information sur les sites de relevés de qualité de l'eau (projet en cours) • Poursuite et élargissement du programme Ti Forestié avec les primaires en partenariat avec l'Education Nationale : réalisation de diaporamas sur certaines essences typiques de la forêt des volcans par les élèves : <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un dossier documentaire par un expert forestier de l'ONF qui sera fourni aux classes inscrites, et permettant notamment de comprendre l'intérêt de la forêt qui diffère de celui des arbres isolés. - Création d'un diaporama de classe par les élèves sur six espèces imposées (fromager, gommier blanc, figuier maudit, bois canon, bois Côte, courbaril), comprenant (pour chaque espèce) photo prise sur le terrain et informations sur l'essence (noms scientifique, vernaculaire et éventuellement local ; description de l'arbre et caractéristiques de son environnement ; usages particuliers ; date, lieu et auteur de la prise de vue). Capacité d'animation : 20 classes par an, avec un enseignant ayant participé au programme Ti Forestié - Soumission du diaporama à l'expert forestier pour validation - Retour par écrit de l'expert aux élèves 	

<ul style="list-style-type: none"> Participation en partenariats aux divers événements du calendrier (Journée Mondiale de l'Eau, Journée Mondiale de la Forêt, Journées du Patrimoine, Journées de la Nature, etc.) (voir fiche 21 « Animation et communication sur le label ») 						
MAITRE D'OUVRAGE			MAITRE D'OEUVRE			
Dépliants : ONF Panneaux d'information : ODE Arboretum numérique : Académie de Martinique – mission Sciences et EDD pour le premier degré			Dépliants : ONF Panneaux d'information : ONF Arboretum numérique : classes inscrites ; ONF			
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES						
ONF ; PNM ; UA ; Rectorat Martinique ; ODE ; Communes ; DEAL ; ONCFS ; BRGM ; Conservatoire Botanique ; Offices de Tourisme						
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION						
Nombre de plaquettes éditées Nombre de classes inscrites Nombre d'écoles impliquées et leur localisation Nombre d'arboretums validés Nombre de panneaux installés Nombre d'animations organisées lors des journées thématiques						
COUT DE L'ACTION						
Panneaux d'information : 15 000 € Dépliants d'information (100 000 exemplaires) : 12 400 € Arboretums numériques : 11 300 € TOTAL : 38 700 €						
CALENDRIER PREVISIONNEL						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Panneaux d'information		X				
Dépliants d'information		X				
Arboretums numériques		X	X	X	X	X
FINANCEURS						
Panneaux d'information : ODE Dépliants : ONF Arboretums : Education Nationale ; ONF						

FICHE ACTION N° 16	INTITULÉ DE L'ACTION Mise en place d'un écotourisme forestier
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>La forêt des Volcans de Martinique est un environnement fragile. Les demandes d'un tourisme responsable et écologique vont dans le même sens que la volonté globale d'une gestion durable de la forêt.</p> <p>L'enjeu ici est une valorisation touristique de la forêt des Volcans de Martinique tout en restant dans le cadre d'une gestion durable et respectueuse de la forêt. Cet enjeu passe par une fédération des acteurs afin de constituer une offre de tourisme forestier unifiée et responsable, en accord avec les orientations choisies pour la future charte forestière de territoire (fiche-action 17). Cette action peut ainsi être intégrée au futur plan d'action de la Charte Forestière.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de l'attractivité du territoire labellisé : augmentation des recettes touristiques des acteurs et accroissement de la fréquentation touristique maîtrisée du territoire labellisé • Développement de l'utilisation des massifs dans le respect du milieu naturel • Création et qualification d'offres en écotourisme/ écotourisme forestier suivant un cahier des charges • Professionnalisation des acteurs • Promotion des activités du territoire (en connexion avec la fiche 10 « Promotion de la forêt des Volcans de Martinique auprès de la clientèle touristique») 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Forêt des Volcans de Martinique	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<ul style="list-style-type: none"> - Structuration et accompagnement de l'offre existante en vue de la création et de la commercialisation de nouveaux produits en écotourisme forestier à réaliser à court terme par le CMT - Réalisation d'une étude économique incluant : <ul style="list-style-type: none"> • Une étude de marché sur l'offre de tourisme vert/écotourisme • Une étude de l'offre Martinique ciblée sur le Nord de l'île et du système de production et de commercialisation des produits de séjours • La définition du type de tourisme à proposer (vert, rural, écotourisme, écotourisme forestier, agrotourisme) • Une étude de la faisabilité économique de ce projet touristique • La rédaction d'un cahier des charges relatif au type de tourisme défini - Mise en place d'un dispositif d'aide et d'accompagnement à la création et à la qualification des activités de tourisme conforme au cahier des charges - Mise en place d'un dispositif d'évaluation des recettes générées par l'écotourisme forestier - Formation des guides et des professionnels de la forêt aux bonnes pratiques, soins d'urgence, risques, biodiversité, géologie, patrimoine culturel et immatériel de la forêt 	

MAITRE D'OUVRAGE		MAITRE D'OEUVRE				
Sera arrêté lors de la rédaction du plan d'action de la Charte Forestière de territoire						
PARTENAIRES / LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES						
Projet Charte Forestière de Territoire (CTM) Projet sentier GR PNM ; CMT ; CDRPM ; Offices de Tourisme ; CACEM ; CAP Nord ; DJSCS ; ONF						
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION						
Nombre de réunions du groupe de travail Publication du cahier des charges Publication de l'étude de marché Nombre de guides formés Nombre de nouveaux produits créés et commercialisés Création du dispositif d'aide et nombre de projets aidés Nombre d'offres en création (en termes de création d'entreprises) Nombre d'offres en labellisation						
COUT DE L'ACTION						
Etude économique : 100 000 € Autres actions : coût selon les résultats de l'étude économique						
CALENDRIER PREVISIONNEL						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Structuration et accompagnement de l'offre existante	X	X				
Etude économique	X	X				
Création du dispositif d'aide		X	X			
Formation de professionnels		X	X	X		
FINANCEURS POTENTIELS						
CMT ; CTM ; PNM						

FICHE ACTION N° 17	INTITULÉ DE L'ACTION Elaboration et mise en œuvre de la Charte Forestière de Martinique
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>Les écosystèmes forestiers de la Martinique représentent environ 45 000 ha. Le Conseil Général de la Martinique est propriétaire de 1 396 ha de forêt comprenant une quinzaine de massifs situés principalement dans la moitié Nord du territoire, et essentiellement autour des Pitons du Carbet ; il est également nu-propiétaire de 9 719 ha de FTD dont l'État est usufruitier et dont l'ONF assure la gestion. Sur les 10 dernières années ces FTD ont produit, en moyenne, 2 419 m³ de bois par an (essentiellement du Mahogany) mais la production diminue régulièrement pour atteindre un volume de 1 888 m³ en 2014 (Mahogany et Mahot bleu).</p> <p>Les 2/3 des forêts de la Martinique sont des forêts privées. Elles structurent l'espace rural et remplissent des fonctions d'utilité publique primordiales, mais restent méconnues. De ce déficit de connaissance résulte une prise en compte insuffisante des enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme et plus largement dans les orientations et décisions relatives à l'aménagement du territoire.</p> <p>Une Charte territoriale forestière permettra de formaliser durablement l'intégration de toutes ces préoccupations à partir, entre autres, d'une prise en compte dans les politiques locales de gestion et de préservation, des enjeux et des problématiques internationales (puits de carbone, produits forestiers non ligneux, etc.). Un partage structuré du territoire forestier de l'île est en effet essentiel à une politique de gestion durable à long terme.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un véritable outil ayant pour vocation de structurer les territoires ruraux insérant la forêt dans son environnement économique, écologique, social ou culturel • Concourir, de façon contractuelle, à la mise en œuvre de la politique forestière de l'Etat 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Forêts de Martinique	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<p>Etude du territoire forestier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir un état des lieux de la forêt en Martinique et un bilan de sa gestion. <ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 : diagnostic et enjeux Diagnostic de l'offre et de la demande de bois, des pratiques sociales en forêt, de la biodiversité forestière, de la place de la forêt dans l'aménagement du territoire et de sa contribution à l'économie locale et l'emploi (mars 2014). Enjeux repérés : Structurer et développer la filière forêt bois et valoriser le patrimoine paysager, culturel et forestier • Phase 2 : Orientations et stratégies forestières Réalisation de trois ateliers d'échanges avec les acteurs locaux portant sur les thématiques Forêts, Environnement et Tourisme (avril 2015). 	

<p>Orientations émergentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Préservation, connaissance, et maîtrise de l'espace forestier ✓ Mieux connaître et gérer la forêt privée ✓ Valoriser la ressource bois locale et développer les utilisations secondaires de la forêt ✓ Fédérer les acteurs et rationaliser les interventions en faveur du tourisme pour constituer une offre « tourisme en forêt » <p>- Mettre en place une concertation entre les différents acteurs concernés afin de décider des mesures à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Phase 3 : Elaboration du plan d'action (en cours) et validation <p>Mise en œuvre de la Charte Forestière</p> <p>- Mettre en place des actions pilotes démonstratives qui permettront de maintenir les acteurs mobilisés et apporteront toute la crédibilité à la démarche.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Phase 4 : Mise en œuvre des premières actions pilotes définies dans le plan d'action 									
MAITRE D'OUVRAGE					MAITRE D'OEUVRE				
CG puis CTM					Cabinets Coudert – Mérimée - TM				
PARTENAIRES / LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES									
Forêt d'Exception ; ONF ; Communes ; Conservatoire du Littoral ; DEAL ; professionnels filière bois ; etc.									
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION									
Etat d'avancement de la démarche Rédaction et publication de la Charte Nombre d'actions pilotes mises en place									
COÛT DE L'ACTION									
Etude : 86 000 € Actions pilotes : à définir dans le plan d'action de la Charte Forestière									
CALENDRIER PREVISIONNEL									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Etude du territoire (Phase 1 et 2)	X								
Validation de la Charte (Phase 3)				X	X				
Actions pilotes (Phase 4)					X	X	X	X	
FINANCEURS									
CG puis CTM									

FICHE ACTION N° 18	INTITULÉ DE L'ACTION Suivi du processus de labellisation d'un territoire forestier multifonctionnel
CONTEXTE / ENJEUX	
<p>La Martinique s'est engagée dans deux processus de labellisation en parallèle : l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco et la labellisation de la forêt des Volcans comme « Forêt d'Exception ». Ces demandes de labels s'inscrivent dans un contexte national de mise en marque des territoires.</p> <p>Dans le projet de labellisation « Forêt d'Exception » se trouve la volonté à la fois de protéger la forêt des Volcans, de la valoriser dans une démarche de patrimonialisation et de développer de nouvelles opportunités de développement dont l'exploitation durable des ressources pour les territoires du Nord.</p>	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du processus de labellisation de la Forêt des volcans comme Forêt d'exception dans sa dimension écologique, économique, sociale et participative. 	
TERRITOIRE CONCERNE	
Territoire de Forêt d'Exception	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<p>- Processus de labellisation et patrimonialisation des ressources forestières</p> <p>Le processus de labellisation est une occasion particulière d'observer la mise en place d'une gestion concertée et participative, d'autant plus intéressante que le contexte insulaire antillais est complexe et original pour ses spécificités culturelles et sociales. La labellisation repose sur une gestion intégrée à laquelle participent tous les acteurs usagers du territoire et de ses ressources. Par des observations participatives, il s'agit d'évaluer l'investissement des partenaires et acteurs du territoire dans ce projet, les incitations existantes et les attentes des acteurs vis-à-vis de cette labellisation et de leur prise de parole dans le processus décisionnel.</p> <p>L'analyse s'intègre dans les recherches sur la labellisation et la mise en marque des territoires qui se développent aujourd'hui. Elle interrogera l'intérêt du territoire insulaire martiniquais et de la population martiniquaise à l'attribution d'un label sur la forêt.</p> <p>- Multifonctionnalité des forêts et évaluation des services écosystémiques</p> <p>La mise en place d'une gestion concertée nécessite d'évaluer les enjeux associés aux différents usages de l'espace et leur relation aux réglementations appliquées à ce territoire naturel et multifonctionnel.</p> <p>De nombreux travaux ont déjà été menés dans ces domaines et le projet reposera sur une mutualisation des connaissances, concernant aussi bien le fonctionnement écologique du territoire et les enjeux sociaux. La méthodologie s'appuie sur une compréhension des interdépendances entre acteurs et sur une cartographie évolutive mettant en relation les territoires d'usages, les aires d'accès restreint et la richesse écologique et géologique de l'espace (exploitation des BD SIG existantes). Ce travail permettra une analyse de l'impact des activités humaines sur le site et des enjeux économiques et sociaux associés à ces activités.</p>	

En parallèle, un focus portera sur les systèmes écosystémiques. L'étude présentée ci-dessous portera sur les services d'approvisionnement et les services récréatifs offerts par la forêt des Volcans. Pour évaluer les services de régulation et de support, les données manquent. Une étude sera menée concernant le rôle des forêts dans la lutte contre l'érosion et le maintien des équilibres hydrologiques.

MAITRE D'OUVRAGE		MAITRE D'OEUVRE				
Laboratoire AIHP-GEODE, Université des Antilles		Laboratoire AIHP-GEODE, Université des Antilles				
PARTENAIRES / LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES						
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION						
Nombre de participations à des colloques Nombre d'articles scientifiques publiés Retour d'expérience sur la démarche de labellisation Production d'un rapport sur les services écosystémiques fournis par la forêt						
COUT DE L'ACTION						
Documentation et frais de mission pour enquêtes : 6 000 € Contrat services écosystémiques : 5 000 € Stages Masters : 5 000 € Valorisation (articles, colloques, restitutions) : 8 500 € TOTAL : 24 500 €						
CALENDRIER PREVISIONNEL						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Documentation et enquêtes		X	X	X		
Contrat extérieur services écosystémiques		X				
Stages Masters			X	X		
Valorisation		X	X	X	X	X
FINANCEURS ENVISAGES						
CTM ; ONF ; PNM ; UA						

Cette fiche est sujette à évolution, sous réserve de l'adéquation des parcours universitaires avec les objectifs de l'action.

FICHE ACTION N° 19	INTITULÉ DE L'ACTION Animation de la démarche et communication sur le label	
CONTEXTE / ENJEUX		
<p>Le label Forêt d'Exception est attribué pour 5 ans. L'objectif du contrat de projet est d'amener à la réalisation (ou du moins à l'avancement partiel) des actions qu'il contient. Un suivi annuel de l'avancement des projets par le comité de pilotage est d'ailleurs prévu dans le contrat. Une animation du comité de pilotage et un suivi continu des actions est donc essentiel à la bonne avancée des projets.</p> <p>Par ailleurs ce label n'a d'intérêt que s'il est connu et reconnu. Il paraît donc indispensable de communiquer sur le label, ses objectifs en Martinique et les projets en cours afin de toucher un public le plus large possible.</p>		
OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des actions du contrat de projet • Communication sur le label et les projets 		
TERRITOIRE CONCERNE		
Forêt des Volcans de Martinique		
DESCRIPTION DE L'ACTION		
<p>Suivi régulier auprès des MAITRES d'ouvrage de l'avancée des actions du contrat de projet, synthèse et présentation annuelle au Comité de Pilotage par le chef de projet. Suivi des indicateurs d'avancée des projets</p> <p>Promotion du label et des réalisations auprès du public lors d'évènements spécifiques (e.g. Land-Art ou journées du Patrimoine) : participation aux évènements et édition d'un livret présentant la démarche en Martinique à destination des élus et du grand public</p> <p>Création et mise à jour régulière d'une page Facebook et/ou d'un site web sur la forêt des Volcans avec l'état d'avancement des actions ; mise en ligne et actualisation régulière des pages « forêt d'Exception en Forêt des Volcans de Martinique », « en forêt des Pitons du Carbet » et « en forêt de la Montagne Pelée » sur le portail national de l'ONF</p>		
MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE	
ONF	ONF	
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES		
ODE ; DEAL ; UA ; Communes ; Offices de Tourisme ; CMT ; DAC ; CTM ; DAAF ; PNM ; CACEM ; CAP Nord ; CB ; CDRPM, projet UNESCO ; Conservatoire du Littoral		

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION

Nombre de rapports rédigés et présentés devant le Comité de Pilotage
Nombre de compte-rendus de réunion produits
Nombre de participations à des évènements ponctuels
Création du site dédié
Suivi de la fréquentation des sites internet / pages web

COÛT DE L'ACTION

Temps de personnel suivi et animation du label : 1/2 ETP
Edition du livret : 4 800 €

CALENDRIER PREVISIONNEL

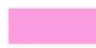



	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Suivi des actions	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Edition du livret				X					
Événementiel et animation média	X			X	X	X	X		

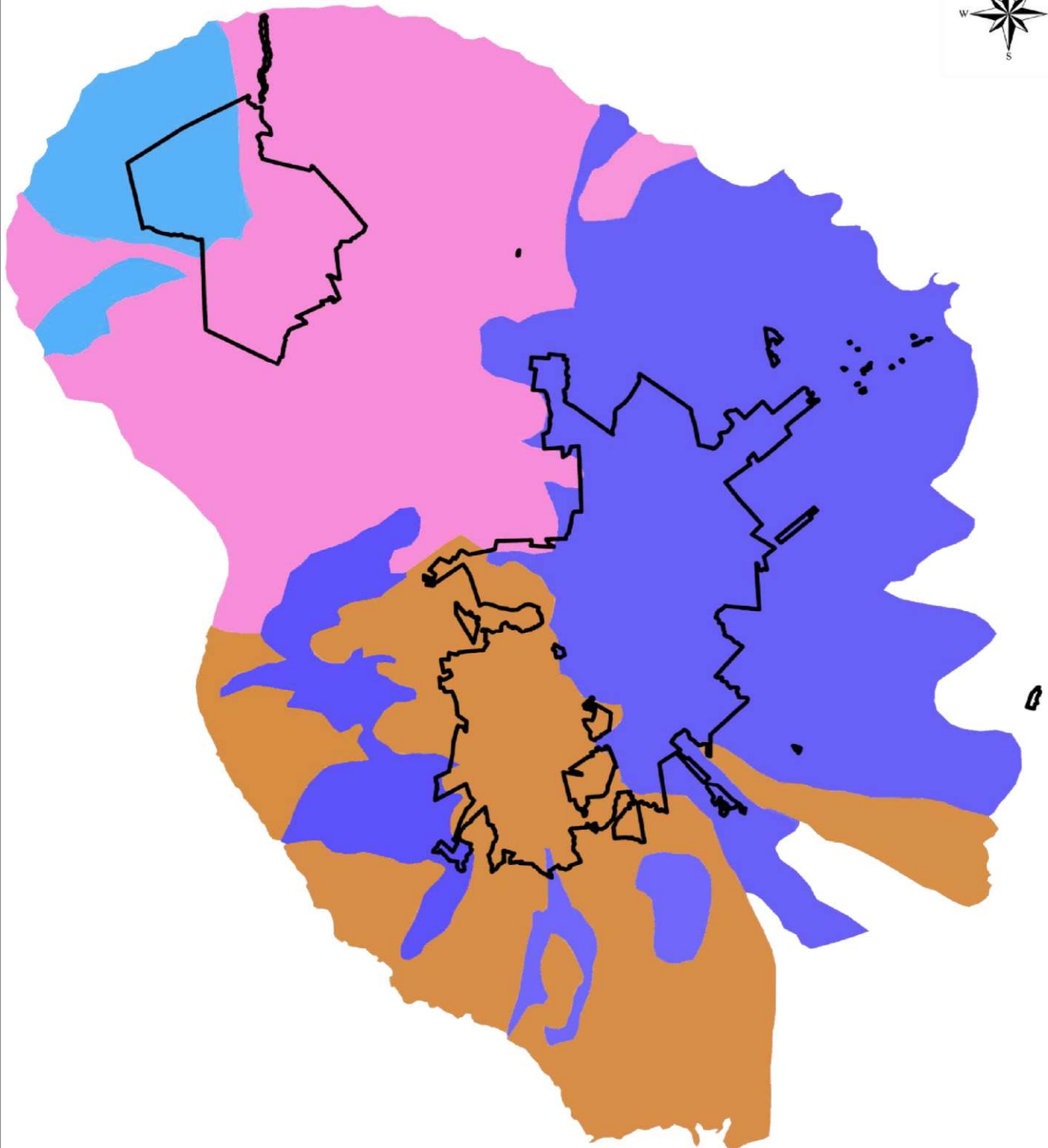
FINANCEURS ENVISAGES

ONF ; ODE

Annexe 4 : Cartographie





- Carte géologique simplifiée (d'après la carte géologique du BRGM)
- Carte de situation de la forêt des Volcans et des ZNIEFF
- Carte des sentiers et sites d'accueil

-  Dépôts volcaniques de la Montagne Pelée (< 126 000 ans)
-  Dépôts volcaniques du Mont Conil (entre 550 000 et 126 000 ans)
-  Dépôts volcaniques des Pitons du Carbet (entre 1 million d'années et 300 000 ans)
-  Dépôts volcaniques du Morne Jacob (entre 5 et 1,5 millions d'années)



0 1 2 4 6 Kilomètres

CARTE DES ZNIEFF FORET D'EXCEPTION

ZNIEFF Type 1		ZNIEFF Type 2	
	Marine		Marine
	Terrestre		Terrestre

